

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

74e ANNEE No 35

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

VENDREDI, 29 OCTOBRE 1926

NATIONALISER L'INDUSTRIE !

UN OBJECTIF QUE PERSONNE NE DEVRAIT PERDRE DE VUE. — LES LECONS DU COTON. — INDUSTRIES ARTIFICIELLES. — NOS RESSOURCES NATURELLES.

L'industrie du coton, dans la Nouvelle-Angleterre, a fini ses beaux jours. L'activité des usines, qui avait baissé de 60 pour cent en 1924, reste dans les mêmes proportions. La concurrence du sud est trop forte.

Dans les Etats du sud, les ouvriers travaillent plus d'heures par jour, à des salaires moindres que les gens du nord, sans compter que la matière première se trouve sur les lieux et que les frais de transport sont nuls. En mars 1926, dans les usines de la Nouvelle-Angleterre, le nombre des employés était à peu près le même qu'en 1923. Mais quand la moyenne des salaires était de \$20, par semaine dans la Nouvelle-Angleterre, de \$22, dans les Etats qu'on appelle du milieu-Atlantique, elle n'était que de \$12.86 dans les filatures du sud. Les dernières statistiques gouvernementales établissent que les filatures du sud, donnent beaucoup plus que le rendement normal, tandis que celles de la Nouvelle-Angleterre atteignent avec peine 75 pour cent de leur capacité de production.

On sait que nombre d'industriels du nord ont converti leurs établissements en filatures de soie artificielle. Ils ont eu raison. Le jour ne semble pas éloigné où l'industrie du coton sera totalement disparue de la Nouvelle-Angleterre.

Voilà une poignée de faits. Ils devraient porter à réfléchir. Pourtant, des centaines de familles canadiennes ne continuent pas moins, chaque année, à se diriger vers les filatures de l'est américain. L'attrance du mirage reste grande.

L'expérience de la Nouvelle-Angleterre aura été un leçon pour tous ceux, gens plus actifs que prévoyants, qui fondèrent la prospérité matérielle d'une région sur des industries artificielles. Logiquement, pour qu'elle donne le meilleur rendement possible, avec le coût minimum d'exploitation, une industrie doit se rapprocher de la source de matière première. Cette loi explique le déplacement actuel de l'industrie cotonnière aux Etats-Unis. La filature, qui n'aurait jamais dû exister ailleurs que dans le sud, retourne au sud.

Il est un autre élément à considérer. L'usage du coton, dans le cours ordinaire de la vie, diminue. Depuis l'apparition de la soie artificielle sur le marché des textiles, et la popularité grandissante de ce produit, le coton est en baisse. La situation est devenue telle que la production du coton reste supérieure à la consommation. En 1925, la consommation mondiale était de quelque 22.610.000 balles, alors que la production totale, pour 1924-25, n'était pas moins de 24.800.000 balles, soit donc un surplus disponible de 2 millions de balles et plus. Ces chiffres n'ont rien de fantaisiste, mais proviennent d'un rapport du secrétariat d'Etat américain pour l'Agriculture, et étaient repris, il y a quelques mois, par le bulletin officiel de la *National City Bank* de New York.

Cette aventure américaine reporte notre attention sur la nécessité, au Canada, de nationaliser l'industrie. Nous avons eu, nous aussi, nos filatures de coton. Nous en avons encore. Chacun sait si nous sommes loin des cotonniers et quelle chance auraient lesdits cotonniers de pousser sur notre sol! Aussi, on ne sera pas surpris si telle et telle de nos industries à base de coton deviennent un jour moins florissantes.

Notre pays a tout ce qu'il faut pour aspirer à un haut rang, parmi les nations industrielles. Seulement, il lui faut, et au plus vite, organiser ses industries dans le sens de ses ressources naturelles. Autant l'industrie cotonnière est absurde au Canada, autant celles du bois, de l'amiant, du nickel, autant l'industrie laitière, la mise en conserves, la fabrication de la pulpe et du papier, sont appelées à se développer logiquement au pays, et à constituer la richesse vraie de la nation.

Harry BERNARD

Code de morale

Que de paradoxes ont cours à propos de morale. Etudions-en quelques-uns, voulez-vous?

Celui-ci d'abord. Quest-ce que toutes ces lois? Je ne fais tort à personne; qu'on me laisse donc tranquille! — Il y a des personnes qui parlent ainsi à propos de la morale. Ce raisonnement n'est pas juste, parcequ'il ne suffit pas toujours de ne faire tort à personne; il faut aussi faire le bien. Est-ce qu'un père de famille, un maître au milieu de ses ouvriers, un citoyen dans son pays n'ont pas des devoirs nombreux à remplir? Et ces obligations présentent-elles parfois des nuances très diverses et des difficultés très grandes; il est donc bon de s'être formé la conscience et le jugement par l'étude des devoirs propres à chaque condition.

Et celui-ci maintenant. J'ai une morale à moi; je n'ai pas besoin de celle des autres; la mienne est une morale indépendante. — Que de fois n'avez-vous pas entendu de non-sens; mais nous avons des devoirs justement parce que nous ne sommes pas indépendants. Nous tenons à Dieu qui nous a créés et aux créatures avec qui nous vivons. Il n'est pas un homme au monde qui puisse se dire indépendant et qui ne doive régler sa conduite d'après quelque loi. Les enfants dépendent de la mère qui a soin d'eux; la mère dépend du père qu'elle consulte en tout et cherche à contenter; le père, par exemple, dépend du maître de l'usine qui l'emploie et

je dirai même des ouvriers quoiqu'il les dirige. Parfois il reste tard parce que tel ouvrier est malade, il craint de ne pouvoir livrer cette commission parce que tel autre travaille mal. On dépend donc souvent et de ses supérieurs et de ses inférieurs. Le propriétaire de l'usine, lui, n'est pas plus indépendant; il subit les caprices des acheteurs, les crises du commerce, les rivalités des concurrents, et. Nul être n'est indépendant sur la terre; on a donc des devoirs à remplir les uns envers les autres. Et à supposer qu'on en trouverait un, il relèverait toujours du Créateur qui l'y a mis; il ne saurait y avoir ni conduite, ni morale indépendante. Remarquez quel effet produirait semblable doctrine, si chacun arrivait avec sa morale à lui et vivait selon sa propre idée; chacun voudrait avoir la bonne place; l'été vers la fenêtre et l'hiver près du feu; on se disputerait, on se bousculerait, on se battrait même. Comme il n'y aurait ni obéissance ni discipline, ce serait l'anarchie. La morale indépendante, c'est l'absence de toute morale, c'est le mobile du plaisir et de l'intérêt au lieu et place du devoir. On ne peut donc pas avoir une morale à soi; il faut une morale qui lienne compte des autres.

Prof J.-E. Paquin.

LA MAISON VIDE

Le nouveau roman d'Harry Bernard est maintenant paru. — En vente au *Courrier*, 75 l'exemplaire, 80 francs.

En marge des événements

Notre français

On trouvera, dans la dernière livraison de la *Revue Trimestrielle Canadienne*, le texte d'une magnifique conférence, prononcée en France il y a quelques mois, sur le Canada et la langue française au Canada. L'auteur, M. Ls Gillet, a vécu deux ans au Canada. Il connaît ce dont il parle. Son témoignage a une valeur considérable pour nous, qui, même ces dernières années, nous voyons encore calomniés par certains de nos confrères de France.

De M. Gillet, sur le français des Canadiens:

"La vérité est que les Canadiens parlent fort bien, — ils parlent, en général, beaucoup mieux qu'ils n'écrivent, — seulement ils ne parlent pas un langage grammatical, (bien entendu, sauf exceptions). Mais, mon Dieu! ici même, parlons-nous autrement? Je ne dirais pas qu'ils parlent patois. (Vous ne trouverez pas chez eux un seul mot de breton, de limousin ou de breton), mais ils ont le parler paysan, à parler qui est à base d'angevin, de picard et surtout de normand, c'est-à-dire les provinces de l'Ouest qui ont fourni presque tout le peuple canadien; langage à peine vieilli, à peine mélangé d'un soupçon d'archaïsme, (encore, je n'en répondrais pas), et qui sent encore sa vieille motte de terre et sa vieille France. Il nous arrive parfois de faire d'étranges méprises, et d'accuser les Canadiens, lorsque c'est nous qui avons oublié le français. — Je me rappelle que ma femme, qui m'avait accompagné, demeura interdite quand la bonne lui dit: 'Madame, je m'en vas mettre les vaisseaux sur le feu.' Cette fille ne parlait pas par métaphore; elle ne voulait pas dire qu'elle allait brûler ses vaisseaux; elle parlait tout bonnement un français d'autrefois où tout ce qui est vase, soit de terre, de cuivre, cruche, pot, poêle ou casserole, se dit vaisseau; nous sommes des vaisseaux d'argile; nous l'entendons fort bien quand on nous parle de vaiselle, ma bonne canadienne s'exprimait le mieux du monde et n'avait nulle idée de confondre un vaisseau avec un navire. Mais ma femme n'est pas philologue."

La raison ?

Une campagne est à organiser dans l'Etat de New York, contre le gouverneur Al Smith. Il y a une raison: Smith est catholique. On veut à tout prix le faire battre aux élections de cet automne, et compromettre ainsi ses chances aux élections présidentielles de 1928. Car il y risque que Smith songe à la présidence des Etats-Unis, ce qui serait un malheur, aux yeux de tout ce qui est étranger à l'Eglise. En marge de l'affaire, le *Droit* écrit avec raison: "Nous assisterons encore aujourd'hui à une de ces luttes comme en a connues plusieurs le Moyen-Age, et tous les siècles qui ont suivi, où toutes les dénominations religieuses non-catholiques se donnent la main contre le catholicisme. Et pourtant les Etats-Unis sont le pays de la liberté!"

Ecoles de reboisement

La Nouvelle-Zélande, depuis quelques années déjà, a pris une initiative intéressante concernant le reboisement. Essayant d'intéresser la population à la conservation de la richesse forestière, l'Etat a créé ce qu'on peut appeler des écoles de reboisement. Il a donné ou prêté certains lots de terre aux écoles, et les élèves des classes supérieures y plantent des arbres. Cette pratique se continue avec les années. Quand les arbres sont suffisamment gros, ils sont coupés et vendus, les bénéfices réalisés allant à l'école sous forme d'améliorations. Les élèves se familiarisent ainsi avec les arbres, prennent conscience de l'importance de l'industrie forestière, et n'oublient jamais ce qu'on peut espérer de cette industrie. Ne pourrait-on pas, au Canada, appliquer les méthodes néo-zélandaises? H.B.

DANS LE PASSE

SAINT-SIMON

Messire Pierre Dufresne fut temporairement vicaire puis la faiblesse de sa santé le contraignit à renoncer au ministère pour environ quatre ans, faisant entre temps la navette entre le Canada et les Etats-Unis. En 1871 il put accepter la cure de Salmon Falls dans le New Hampshire où il prit fin subitement le 23 décembre 1882. De là son corps fut transporté à Woonsocket, R.I. Des trois cousins il fut le premier à quitter la terre et les deux autres n'eurent point longue vie non plus.

Sur la fin d'août 1843 M. Dufresne retourna au collège de St-Hyacinthe. M. Birs fit quelques apparitions passagères puis la cure de St-Simon échut à M. François-Xavier Desève. Ce dernier, né à Montréal le 12 mai 1809 y avait été ordonné le 20 janvier 1833 et il venait de la cure de St-Augustin des Deux-Montagnes. Il fut à son nouveau poste pour le 2 octobre 1843.

Le 15 avril 1844 le sieur Hugues Lemoine Martigny, seigneur de St-Hugues et sa dame Julie Archambault acceptaient d'être parrain et marraine de Marie-Emma née la veille du notaire Joseph Amiot et de Thérèse Leroux Cardinal.

Sur la fin d'août 1845, M. Desève remettait sa cure de St-Simon à son évêque; il prenait sa retraite à St-Augustin, sa première cure, pour s'y préparer à mourir mais pas avant le 12 novembre 1869.

C'est messire P.A. Sylvestre qui recueillit la succession de M. F.X. Desève à St-Simon où il fit son premier acte le 30 septembre.

Le 28 novembre il baptisa sous condition Joseph Côme, né la veille de Charles Maranda cultivateur et de Séraphine Dumaine. Son oncle Augustin Cadoret et sa grande mère Théotiste Joly le portaient en cette circonstance. Côme fit ses études classiques à Saint-Hyacinthe de 1859 à 1866. Il prit alors la soutane et nous avons aperçu sa signature avec le titre d'ecclésiastique, mais après avoir goûté à ce genre de vie il se dépouilla de sa soutane et prit une autre direction, descendant à Québec pour y étudier la médecine à l'Université Laval où il fut bachelier en 1871 en même temps que ses amis et condisciples Hugues Desrosiers et Régis Latraverse. A la fin de sa quatrième année d'études médicales en 1875 Morrin Côme Maranda remporta le premier des prix. Peu après il prit la route des Etats-Unis où il se dépensa auprès de nos compatriotes d'outre quarante-cinquième.

M. Sylvestre avait à son presbytère des nièces qui ne laissèrent point indifférents les garçons de la paroisse. Il s'en trouva d'assez braves pour les demander en mariage. Le 16 juin 1846 Pierre Lemoine Dumaine épousa Marie Elizabeth fille mineure de feu Amable Sylvestre menuisier de St-Barthélemy et de Marie Louise Lavoie, puis mademoiselle Esther dut attendre jusqu'au 27 septembre 1847 la demande d'Alexis fils majeur de François Bouvier et de Marguerite Chapelaine.

Le sieur Flavien Dupont cultivateur et Nathalie Fournier sa femme avaient conservé un excellent et vivace souvenir de M. Etienne Birs leur ancien curé, d'où chez eux à la naissance de leur petit Jean-Baptiste Flavien le 1^{er} février 1847 désir de l'avoir et détermination de le demander pour parrain de leur nouveau-né. Dans l'après-midi du même jour le père Dupont partit avec son enfant porté par Véronique Paradis et ils allèrent à Ste-Rosalie pour le faire baptiser par M. Birs curé du lieu. Flavien Dupont fils était déjà gros et grand quand il vint au collège de Saint-Hyacinthe en 1861 pour y faire ses études classiques. Son cours terminé il étudia le notariat au bureau de Pierre Samuel Gendron marié à une Fournier sa parente. Va sans dire qu'il y fut à une excellente

école. Admis à la pratique de sa profession le nouveau notaire se fixa à St-Liboire où il fit très bonne figure. Après la disparition de l'honorable J.A. Mousseau représentant du comté de Bagot, le notaire Dupont se porta candidat et il fut élu représentant du comté aux Communes d'Ottawa le 20 juin 1882 puis réélu jusqu'à sa mort à Sherbrooke le 11 mars 1898, des blessures reçues dans un accident de chemin de fer, déraillement d'un wagon de 1^{ère} classe, à trois milles de Brompton Falls le 21 février 1898. Il venait de commencer sa 52^e année et déjà il avait fourni une carrière utile. Il a laissé un nom vénéré par tous ceux qui le connurent excepté peut-être par celles qui aspirèrent en vain à l'épouser. Il n'eut point d'héritiers de son nom, et c'est regrettable.

Le 27 juin 1848 fut contracté le mariage de Vincent Casavant cordonnier fils de JBte Casavant, colonel de milice, et de Marie Madeleine Mathieu avec Justine, fille mineure de JBte Bouvier, aubergiste et de Marie-Anne Chaver. Jadis les titres militaires étaient communs, les capitaines, les lieutenants-colonels, les majors, les colonels, et tous ces titres étaient inscrits aux registres. Il n'en est plus ainsi de nos jours.

Le 20 janvier 1850 M. Jean Zoël Prince professeur de langue anglaise au collège de St-Hyacinthe fut appelé à St-Simon pour conférer le baptême sous condition à Mary Ellen Sanderson née le 2-janvier 1830 puis mariée à François Landry fondateur cidevant du Vermont.

Pierre Samuel Gendron instituteur, fils majeur de Simon Gendron cultivateur et capitaine de milice, et de défunte Marie Louise Yon-Dion se maria le 13 mai 1850 dans l'église de St-Simon avec Marie-Louise Fournier, fille majeure de Marcel Fournier cultivateur et de Marguerite Gendron après avoir obtenu dispense d'un empêchement de consanguinité du II au III degré. Flavien Dupont père fut l'un des témoins au mariage.

Le 28 du même mois de mai eurent lieu les funérailles du colonel JBte Cazeau.

Le 21 juillet 1850 M. Esther Sylvestre donna à son mari Alexis Bouvier, cultivateur et menuisier un joli garçon qui fut porté au baptême le même jour, et reçut les noms de François-Xavier-Alexis. Celui-ci eut pour parrain son grand-père François Bouvier accompagné de Julie Sylvestre. C'est M. l'abbé J.A. Boisvert qui en fit un chrétien. Parvenu à treize ans Alexis vint au collège de St-Hyacinthe où il fit ses études classiques et théologiques. Il fut ordonné dans l'église de St-Simon le 13 septembre 1874. Dix années durant il fut vicaire à Ste-Marie de Monnoir. Il fut curé à Saint-Joseph de Sorel de 1884 à 1896, à St-Georges d'Henryville deux ans à Acton quatre ans puis à Saint-Dominique de 1902 à 1907 époque où la maladie le contraignit d'abandonner le saint ministère, de descendre à St-Hyacinthe pour mourir lentement et sûrement à la maison St-Antoine où il s'éteignit le 27 août 1908. Son corps fut reporté à St-Dominique pour y être inhumé dans le cimetière paroissial auprès de son cousin Pierre Laroche qui avait été son prédécesseur à la cure de St-Dominique.

Le découvre où le sieur Rémi Raymond, marchand de St-Hyacinthe et veuf d'Héloïse Boutillier alla chercher sa seconde femme. C'est au pied de l'autel de St-Simon qu'il s'allia à Sophie Lappart, fille majeure de feu Hubert Lappart, en son vivant marchand de St-Denis, et d'Esther Belley. Ce mariage ne se contracta point dans le secret puisque signèrent l'acte avec les époux M. A.C. Dorion, Scholastique Cartier, P. Gendron, Adèle Raymond, Sophie Raymond, F.X. Cadioux, Eusèbe Cartier, etc. Serais-je téméraire en supposant que le sieur Cadioux avait dû être pour quelque chose dans les négociations qui aboutirent au succès? Je en le crois pas. G.P.A.

LES COURRIERS

SAINT-HUGUES

Vendredi dernier ont été célébrées les funérailles de M. B.-O. Béland décédé à Montréal, M. le curé Messier a fait la levée du corps et a chanté le service funèbre assisté de MM. les abbés Martel et Beauregard, comme diacre et sous-diacre. La chorale a rendu la messe de Perosi.

Conduisaient le deuil: le fils du défunt, Benjamin; son gendre, François Funk; son neveu, Alphonse Béland.

Les porteurs étaient MM. Alfred Paquet, André Desautels, Jos. Fafard, Antoine Fafard, Chs Gendron, Raphaël Bérard.

Dans le cortège venant à la suite de la dévouille mortelle, nous avons remarqué: MM. Raphaël Rousseau, Hypolite Lafontaine, Alphonse Rousseau, Adélaïde Laperle, Philibert Laflamme, le notaire W. Melançon, Hornisdas Desautels, Dr Gendron, Azarie Gauthier, Josaphat Lozeau, Jos. Desautels, Louis Cardin, A. Lefebvre, Augustin Picard, Polydore Bazinet, Alphonse Loiselle, Alfred Archambault, M. Côté, les religieuses de la Présentation et leurs élèves.

Un premier service funèbre a été célébré à Montréal en l'église St-Georges lundi le 25 octobre par M. le curé Rosaire Caron assisté des abbés McLeod et Gareau comme diacre et sous-diacre.

Assistaient: MM. L.A. Lefebvre A. Deprato, A. Balthazar, E. Mireault, J.A. Parenteau, A. Longtin, M. Campeau, M. St-Jacques, J. A. Dufour et autres.

La famille a reçu de nombreuses offrandes de messes, de fleurs de sympathies.

ST-JEAN-BAPTISTE (Rouville)

Mlle Béatrice Desautels, maîtresse de poste, a vendu sa propriété à M. L.H. Lemonde. Ce dernier prendra charge du bureau que Mlle Desautels régissait depuis nombre d'années avec un zèle aimable et un dévouement généreux.

M. Avilas Daigneault d'Upton habitera prochainement un logis appartenant à M. S. Chabot. M. Daigneault exercera l'emploi d'aide-boulangier chez M. Renaud.

M. Gérard Meunier, collègien de St-Jean passe ses vacances de la Toussaint chez son père M. E. Meunier.

MM. Camille Chagnon et Aurèle Lemonde sont revenus d'Ascot Corner.

Les pluies intenses des jours derniers ont produit l'inondation de plusieurs champs; temporairement, nous sommes sur les rivages d'un beau fleuve... pas très profond cependant.

FARNHAM

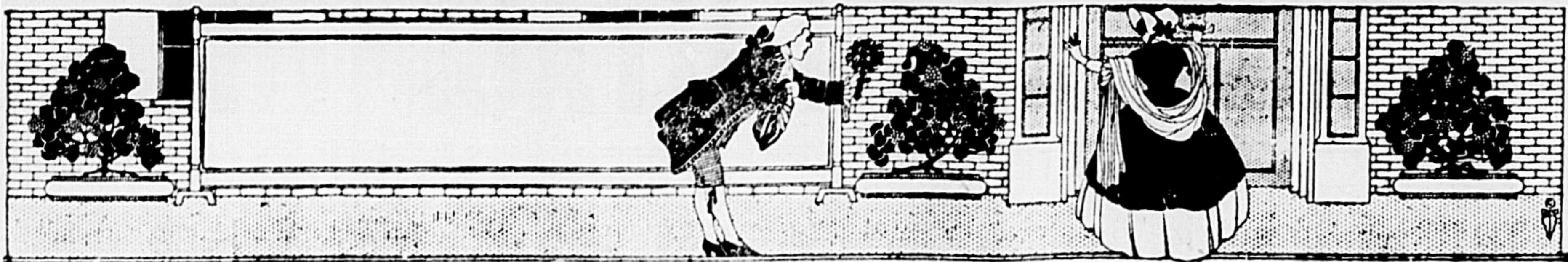
A une dernière assemblée du conseil des ministres de la province, plusieurs avocats ont été nommés conseillers du Roi (C.R.) parmi lesquels était l'avocat Anatole Gaudet de cette ville, secrétaire des municipalités scolaires.

M. Raoul Morrissette E.E.M. interne à l'hôpital St-Paul à Montréal a fait une conférence vendue de dernier sous les auspices du comité des Etudes médicales de l'Université de Montréal à la maison des étudiants sur Sherbrooke M. Morrissette est le fils de M. Morrissette agent de gare local du Pacifique Canadien.

Notre député au provincial, M. Saurette, fait actuellement une belle toilette à sa résidence aux coins des rues St-Paul et Yamaska.

Il y a une nouvelle manufacture de conserves établie ici depuis quelques semaines. Cette compagnie organisée par M. le notaire Comeau, occupe la manufacture de M. Emile Arpin, qui a discontinué le travail du tabac.

Vendredi dernier, a été inhumée Mme Henri Champagne décédée à l'âge de 72 ans. Elle laisse plusieurs enfants.



POUR LES DAMES

QUAND MEME

La trouver la plus belle,
aimer ce qui lui plaît
hair ce qu'elle hait
et ne croire qu'en elle.

Puis apprendre que celle
qui d'amour vous comblait
à d'autres modulait
la même ritournelle.

Vivre grisé pourtant
par sa bouche qui ment
en soupirant: je l'aime.

Savoir faux ce soupir,
en pleurer, en souffrir
et l'adorer quand même.
Alonzo CINQ-MARS.

Le village inconnu...

Connaissez-vous La Verrerie?...
Je suis certain que les neuf dixièmes de mes lecteurs auront le même geste que moi: "La Verrerie?... Je ne connais pas..."

Et pourtant, j'étais dans la région, à quelque cent kilomètres de là... deux petites heures de petite auto.

Décidément, le Français est un être qui ne sait ni son histoire ni sa géographie!

Vous ne connaissez pas La Verrerie?... me répétait mon interlocuteur, tout scandalisé, mais on y joue des splendeurs! Je vous y emmène!...

Je n'aurai ni à présider... ni à parler...?

Alors, allons-y!... Car, admirer et se taire, c'est déjà une formule de paradis.

Et voilà pourquoi, avant-hier, dans le verdoyant bocage vendéen, où les noms sonnent un peu partout avec une vibration altière... La Terrière... La Paulière... La Fromentinière... La Jarlandière... La Marquisière... La Rabotière... etc., au milieu des chemins creux, des halliers, des vieux calvaires, en pleine Vendée militaire où, à chaque instant, mon petit conducteur, aux yeux clairs, me disait: Ce fut là!... sur cette terre où errent les grandes ombres et les tragiques souvenirs de filais par Challans, Legé, le quartier général de Charette, La Bruiffière dont l'église est une blanche et élégante merveille italienne habillée de granit, Rocheservière, Montaigu, Les Herbiers, le mont des Alouettes et... La Verrerie que je ne soupçonnais pas!

Figurez-vous un petit bourg de 800 habitants, où le granit partout affleure le sol, maisons bien carrées aux toits plats brodés de tuiles rondes, la petite place classique... l'épicier, le boucher, les cafés, le boulanger, dont la tête sympathique se détache sur les bouts du bois, striés d'encoches, de ses clients. Un peu partout, des fleurs aux fenêtres... Vous voyez...?

Mais, en ce clair dimanche, ce village présente une animation qui, pour moi, est extraordinaire. La place est encombrée de chevaux, cabriolets, carrioles, autos, voire même au-cars...

Aujourd'hui, c'est l'avant-dernière représentation de la Passion onze fois déjà donnée depuis la Pentecôte, et soixante fois en tout...

La Passion!... et en vacances!... par ce joyeux soleil!...

J'avoue que j'ai eu peur!... J'en ai tant vu de Passions!... Je ne parle pas d'Oberammergau ni de Nancy, où une mise au point magistrale, affinée encore par une critique mondiale, garantit contre toute erreur grave.

Mais qui dira l'impression pénible, tant de fois éprouvée, quand l'idéale vision que chacun conserve en lui se heurte aux oripeaux de location, aux fausses

barbes qui ne tiennent pas, aux tâtonnements de jeunes gens qui, pour avoir triomphé dans le Voyage de Monsieur Perrichon, croient qu'ils peuvent affronter un rôle de saint Jean ou de Marie-Madeleine...

Que vais-je voir, Seigneur!... Que vais-je voir!...

Eh bien! j'ai vu une très belle chose, et, vraiment, une splendeur.

J'ai vu une Passion minutieusement étudiée depuis des années, l'Évangile compris et vécu, des costumes exacts, reconstitués d'après James Tissot...

J'ai vu tout un village—200 exécutants—participant au grand mystère...

J'ai entendu une musique choisie, où Bach donnait la note. Ajoutez des décors magnifiques, une électricité somptueuse, des machinistes experts et tout un peuple fier de son oeuvre.

Non seulement rien ne manque à cette Passion, mais il y a des scènes nouvelles et poignantes: Claudia reprochant à Pilate sa faiblesse... Marie-Madeleine essayant de sauver Judas...

Ne te laisse pas envahir par le désespoir. Le Maître n'a qu'un geste: le pardon!... Songe! A moi même, il a pardonné!...

Des Marie-Madeleine, il y en a toujours eu!... Mais il n'y a eu il n'y aura jamais qu'un seul Judas!...

Ce qui m'a surtout frappé, c'est que ces Vendéens ne jouent pas pour le monde entier. Ils jouent pour leur terroir; leur fleur est une fleur du "Bocage", et ils ont un spécial plaisir à la faire respirer aux Vendéens.

Ainsi, mercredi, ils se sont donné la douceur de jouer pour leur seul évêque.

Ils n'ont même pas cherché à modifier leur accent un peu haut et un peu dur.

Cet article, ils ne me l'ont pas demandé; il n'est pas écrit pour faire une publicité dont ils n'ont pas besoin, puisque la dernière représentation aura lieu l'après-midi du dimanche 26 septembre, et que, d'avance ils sont assurés d'une clôture magnifique.

Et moi, imitant leur exemple j'écris cet article parce qu'il me chante... pour la douceur de l'écrire!...

Je l'écris en l'honneur de ces terriens de la grande terre célébrée par le P. Drochon, par de la Gorce, par Lenôtre, par René Bazin et tant d'autres... de cette Vendée où tout crie le passé, ses paladins et ses humbles héros anonymes.

Je l'écris à la gloire des curés de campagne dont, une fois de plus, je constate le silencieux et fécond effort.

Le coeur religieux de la France bat sous une armure dont chacun de ces curés est une maille.

Le curé de La Verrerie est là de puis vingt ans, bon comme son Maître, têtue comme le granit de son église.

Bon... Tout le produit de ces séances est pour ses paroissiens. Il construit en ce moment une maison pour les vieux du village, afin que ceux qui se trouvent sans ressources et sans famille meurent chez eux, au milieu des visions familiales.

Têtu... Que tous ceux qui s'occupent d'oeuvres pressentent les difficultés à surmonter pour instruire, coordonner, maintenir tout un village à cette hauteur d'idéal.

Et cet idéal, on le lit dans les yeux des jeunes gens et des jeunes filles, dans le bienveillant accueil de leurs parents, dans le salut grave des anciens.

En terminant, constatez une fois de plus le besoin qu'a le peuple du pain de la parole.

La Passion s'est terminée à La Verrerie vers 8 heures... La nuit tombait... A ce moment, de Montagne-sur-Sèvre, une auto vint m'enlever.

Alors, autre vision... Dîner rapide avec le plus cordial des curés, dans un presbytère de rêve... Délégation de jeunes gens apportant des fleurs à celui qui représentait ici leur cher journal, et ils m'annoncent que le village compte bien que je leur ferai ce soir, une conférence!...

Il était presque 9 hrs 1/2. Comment dire non!

A tâtons, au travers des rues et des ruelles, j'arrivais à la salle pleine de monde... salle sympathique, vibrante, où je lisais dans tous les yeux ce que les coeurs voulaient entendre.

Alors, j'ai laissé parler le mien... Le lendemain, en ouvrant mes fenêtres, j'aperçus l'admirable vallée de la Sèvre, les pâturages, les vieux châteaux... Je dis ma messe dans une église bénédictine du XIe siècle, si austèrement belle qu'un tableau de Raphael y jurait.

Et demain, en plein air, je bénirai le nouveau calvaire du fameux Goaf le gué de cinq kilomètres par où s'écoula l'armée de Charette, et que Dominique traversa jadis en fuyant Lolita!

Et c'est la fin des vacances... Et déjà, dans la terrible grande ville, le vrai travail appelle... Pierre FERMITE.

Rhumatismes

"Pendant deux ans j'ai souffert de rhumatismes," écrit M. W. Zehlike de St. Francis, Kans. "Le mal devint si intense que je ne pouvais plus bouger mes bras et qu'il m'était impossible soit de me laver la figure ou de me coiffer. Après l'emploi de quatre bouteilles de Novoro je me sens de nouveau mieux et puis faire n'importe quel travail. Je me sens rajeuni de dix ans." Ce célèbre remède végétal a prouvé sa valeur sur bien des cas de rhumatismes. Il n'est pas vendu dans le commerce de droguerie. Des agents spéciaux le procurent directement du laboratoire du Dr. Peter Fahrney & Sons Co.

Livré exempt de douane au Canada.

La foi de saint Joseph allait jusqu'au sacré Coeur de Jésus, et, éclairée par la lumière divine, elle voyait d'avance tous les états par lesquels passerait notre divin Sauveur.

Vble Père Eymard.

Pour Vos Maux de Tête

Prenez une Tablette ZUTOO, et au bout de 20 minutes, la douleur est disparue et vous êtes parfaitement bien. ZUTOO arrête tous les maux de tête, que ce soit un mal de tête nerveux, ou causé par la dyspepsie ou par vos inévitables—et cela en 20 minutes. Chez tous les marchands—25c. la boîte.

Les Rhumes Opiniâtres Constituent Un Danger Réel



Maintes personnes ne se rendent pas compte du danger grave qu'elles courent lorsqu'elles négligent un rhume.

Les rhumes négligés conduisent rapidement à la pneumonie et à d'autres maladies sérieuses et souvent mortelles.

L'o devrait soigner un rhume dès sa première apparition et le meilleur traitement est le Remède du Père Jean qui compte plus de soixante-dix années de succès dans le traitement des rhumes, des toux et des maux de gorge.

Cette prescription, telle qu'écrite originairement, est garantie exempte d'alcool ou de drogues dangereuses et c'est un aliment essentiellement pur et nutritif.

Le Canada français

Livraison d'octobre 1926

Voulez-vous faire la lecture la plus attrayante, la plus intéressante, la plus instructive du mois, parcourez le Canada français, livraison d'octobre. Du commencement à la fin, il vous réserve des surprises. C'est d'abord Au puits de Jacob, titre de l'incomparable allocution du Recteur pour la messe de la réouverture des cours, que vous aurez le plaisir de commencer cette course délicate. Jeunesse, poésie de Mme Blanche Lamontagne-Beauregard vient en suite à votre rencontre. De là vous continuez et trouvez les pages substantielles et actuelles de Mgr L.-A. Pâquet, intitulées l'Eglise et les clergés nationaux. Au sortir de cette vaste avenue, vous rejoignez un jeune poète de chez nous, M. Robert Choquette qui, à travers les vents, s'en va à la célébrité, assurément. M. Maurice Hébert nous dit qu'il le mérite bien. Descendons de ces hauteurs pour tomber dans la réalité vraie avec "Mes poisons" ou les "Cahiers de Sainte-Beuve". Dans ce dédale un peu dangereux, le lecteur trouvera un guide sûr, M. Gaillard de Champris, qui lui dira où placer le pied sans crainte. Enfin, dans sa Chronique de l'Université, Laval nous raconte les menus événements du mois qu'il commente pour notre bien, sans cependant nous faire de prêche... Et comme, probablement, vous n'avez pas le temps de lire tous les livres qui se publient chez nous et ailleurs, jetez un coup d'oeil sur les comptes rendus des derniers parus, puis vous serez l'homme le mieux renseigné qu'il y ait... Et dire que l'abonnement au Canada français ne coûte que trois dollars par année! Vous n'avez qu'à vous adresser au casier 218, Université Laval, Québec, et soyez assuré que vous ne le regretterez point.

LAVEZ LA VAISSELLE avec du **GILLEX** Excellent aussi pour tout écurage et nettoyage Sans Gravier, Sans Odeur, Sans Gaspillage. Chez votre épicier! LA CIE. E. W. BILLET LTEE. TORONTO, CANADA

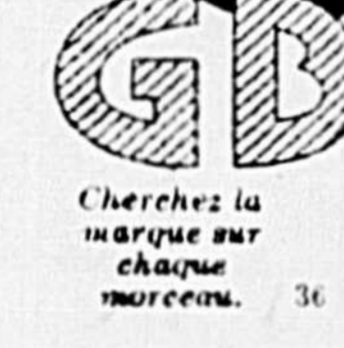
Heureux celui qui porte en son Dieu, idéal de beauté et de bonté. Là est la source vive des grandes pensées et des grandes actions. Pasteur.

Vengez-vous de vos ennemis et de vos persécuteurs passés, présents et futurs, par des prières et des sacrifices en leur faveur; il faut que ces adversaires soient les Benjamins de vos prières, mortifications et réparations. Cardinal Vives.

Une femme n'est pas heureuse si elle n'est pas belle... Lucie Delarue-Mardrus

Cocotinas

Le confiseur qui n'importe pas rondes ses propres noix de coco ne peut attendre à une saveur qui approche celle des Cocotinas de Ganong Pour conserver entière cette saveur l'enveloppe en chocolat "G.B."



Demandez les Cocotinas de GANONG

CHOCOLATS Ganong's

VENDUS PAR GEORGES FOURIEZOS ST-HYACINTHE, P.Q.

La Cie Dods confectionne, depuis quarante-et-un ans, des sous-vêtements pour ceux qui sont exposés aux intempéries. Pour être bien certain d'avoir l'article qui vous convient, identifiez chaque vêtement au moyen de l'étiquette qui y apparaît. **Sous-Vêtements Dods-Knit** DODS KNITTING COMPANY Limited ORANGEVILLE - ONTARIO

Les Enfants Heureux et Sains ainsi que les grandes personnes se trouvent dans les maisons, où le **NOVORO** Du DR. PIERRE est le remède de famille. Il est la première aide d'une mère, quand l'un de ses enfants se sent malade. Il est sain et digne de confiance. Il se trouve dans la boîte à pharmacie de millions de maisons ici et à l'étranger. Préparé d'herbes et racines pures ne contenant pas de drogues nuisibles, il peut être donné aux petits, ainsi qu'aux jeunes et vieux de constitution délicate. Les droguistes ne le fournissent pas. Pour renseignements écrire à **DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.** 2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL. (Déposé libre de tous droits au Canada)

ENVOYEZ NOUS VOS **VOLAILLES, GIBIERS, OEUFS BEURRE ET PLUMES** Nous ACHETONS EN TOUT TEMPS Demandez nos prix - nous les garantissons une semaine à l'avance **P. POULIN & COMPAGNIE - LIMITEE** Maison Etablie depuis au-delà de 60 ans 36-39 Marché Bonsecours - Montréal

L'écimage et la coupe des tabacs à feuilles de cigare

(Notes des fermes expérimentales.)

Les tabacs cultivés pour la production des feuilles de cigares doivent être écimés lorsque les boutons se voient clairement dans le bouquet floral, et lorsqu'il n'y a encore que quelques plants où les premières fleurs sont ouvertes. A ce moment, le bouquet floral s'est allongé suffisamment pour que toutes les feuilles soient exposées séparément, et il y a moins à craindre alors d'abîmer la feuille supérieure lorsqu'on casse le sommet de la tige. La hauteur à laquelle la cime doit être rompue varie suivant la variété, la vigueur de la plante, les conditions de température et l'époque de la saison. Le Connecticut à feuilles larges doit être écimé au moins une feuille plus bas que le Comstock Spanish ou le Connecticut Havana. Une plante manquant de vigueur doit être écimée une ou deux feuilles plus bas qu'une plante normale, vigoureuse, de la même variété. Le tabac qui entre en fleurs dans des conditions défavorables de température, comme par exemple, une période de longue sécheresse, doit toujours être écimé plus bas que le même tabac dans une saison normale. Les récoltes dont la cime se forme tard dans la saison doivent toujours être écimées beaucoup plus bas que d'habitude afin de pousser la maturation autant que possible. Dans une plante vigoureuse du type de la Havane, le meilleur endroit pour écimé est environ une ou deux feuilles plus bas que le premier bourgeon "nu".

Beaucoup de planteurs de tabacs commettent l'erreur de laisser leurs champs entrer en pleine floraison avant de les parcourir ou de rompre les cimes. On obtient ainsi une feuille de qualité inférieure, parce qu'une bonne partie de la vitalité de la plante est absorbée dans la production de la tige, et les feuilles de ces plantes n'atteignent pas le développement qu'elles devraient avoir pour produire des feuilles à cigares de bonne qualité.

Il y a aussi beaucoup de planteurs qui parcourent leurs plantations de tabacs à plusieurs reprises, pour écimé chaque fois que ces plantes ont atteint une certaine phase de développement. Ce n'est pas là non plus une bonne pratique, car la maturation des plantes n'est pas uniforme dans un champ traité de cette façon. Il vaut mieux écimé toute la plantation la première fois en prenant toutes les plantes qui ont un développement suffisant pour être enfilées sur des lattes. Si on parcourt le champ plus d'une fois, on ne devrait jamais attendre plus d'une semaine pour faire le deuxième écimé.

Pour obtenir des tabacs à cigare de la meilleure qualité, il faut récolter les tabacs du type de la Havane de deux à trois semaines après l'écimage. Pour les types Connecticut à feuilles larges, on les laissera dans le champ de trois à trois semaines et demie, car cette espèce exige une période un peu plus longue pour bien mûrir. Cependant, pour les tabacs à cigares de bonne qualité, il faut surtout éviter de laisser la plante trop mûrir; les feuilles trop mûres sont grossières, sans vie et elles ne conviennent pas du tout pour la fabrication des cigares.

On coupera autant que possible toute la récolte en une fois, à moins qu'il n'y ait de grosses différences de maturité dans les différentes parties de la plantation. Il y a des planteurs qui laissent sur le champ des plantes non mûres pour les couper et les récolter plus tard. Ce n'est pas là un bon système, car ces plantes isolées, laissées dans la plantation, gênent toujours les opérations de coupe et de charroyage et elles sont généralement fortement endommagées par les vents, etc., avant d'être coupées.

Deux ou trois jours avant la coupe on parcourra la plantation pour ébourgeonner. Si, après cet ébourgeonnement, le temps devenait mauvais et que l'on était obligé de laisser la récolte sur le champ huit ou dix jours de plus, il faudra ébourgeonner à nouveau avant de couper. Cet ébourgeonnement doit se faire avec soin, de peur d'endommager les feuilles. Il ne faut pas laisser de longs moignons, car en ce cas les feuilles de tabacs touchant à ces moignons se déchireraient sûrement.

Pour récolter, on coupe les tabacs près du sol avec une petite hache ou une paire de ciseaux, et on les pose soigneusement sur la terre pour les faire faner. Lorsqu'ils sont suffisamment fanés pour qu'on puisse les manier sans casser les feuilles, on les enfille sur des lattes, après quoi on les transporte au séchoir sur la voiture à tabacs. On doit apporter le plus grand soin à toutes ces opérations coupe, empilage, enfilage, charroyage et suspension dans le séchoir, de façon à éviter de meurtrir ou de déchirer les feuilles. Les feuilles meurtries ou déchirées ne séchent jamais bien et elles ne font pas de bonnes enveloppes à cigares.

Il est sage de ne pas couper plus de tabacs que l'on ne peut rentrer le même jour. Sans doute, le tabac coupé peut se garder en bon état sur le champ un ou deux jours en tas, si la température est favorable, mais la pluie ou la boue pourraient grandement l'endommager. On laissera un espace de six à huit pouces entre les rangées de tabacs suspendues dans le séchoir, afin d'assurer une bonne ventilation. En suspendant les tabacs, il faut bien secouer chaque plante de façon à ce que les feuilles n'adhèrent pas ensemble et que chacune des feuilles pende séparément de la tige. Les feuilles qui adhèrent les unes aux autres souffrent toujours de la brûlure ou de la pourriture de la plante et elles ne se dessèchent jamais bien.

C.M. Slagg,
Chef, Service des tabacs.

Production de la graine de tabac

(Notes des fermes expérimentales.)

La sélection de la graine de tabac demande de grands soins; il n'y a pas de plante de grande culture qui exige plus d'attention sous ce rapport. Il faut choisir le pied de tabac juste au moment où le bouton floral est suffisamment développé pour être enlevé. On nettoie alors le bouton floral sur les plantes que l'on désire conserver pour la production de la graine. Ce nettoyage des porte-graines consiste à enlever du sommet de la tige toutes les petites feuilles et les petites branches, à l'exception des trois tiges supérieures principales. Il faut laisser le même nombre de feuilles sur les porte-graines que sur les plantes de la récolte générale, mais pas plus. Lorsque le haut de la tige est suffisamment développé, on enlève toutes les fleurs qui se sont épanouies et l'on recouvre le bouquet avec un sac en papier de Manille ordinaire, de 12 ou 14 livres, pour empêcher la pollinisation croisée. On ne choisira que les meilleures plantes parmi celles qui ont été prises pour la graine; les autres seront rejetées.

Les plantes choisies doivent avoir des feuilles d'une bonne largeur et d'une bonne longueur, cependant, les plus grandes feuilles ne sont pas nécessairement les meilleures, car les feuilles trop développées peuvent être grossières. Il faut que la feuille ait une bonne texture et que les veines ne soient pas grossières. Il faut aussi que les feuilles soient rapprochées l'une de l'autre sur la tige et que la tige soit vert clair et tendre, car c'est ce type de tabac qui sèche le mieux. Il faut éviter les tiges grossières. Toutes les plantes sélectionnées pour la semence doivent être identiques au type et uniformes au point de vue du mode général de pousse.

Huit ou dix jours après avoir ensaché le bouquet floral, on enlève le sac, on secoue pour enlever les fleurs qui sont tombées et l'on enlève toutes les nouvelles pousses et les matériaux superflus. On remet ensuite le sac par-dessus le bouquet pour l'y laisser encore pendant environ trois semaines. Au bout de ce temps, on peut l'enlever complètement et on supprime également tous les boutons qui ne se sont pas épanouis. On peut récolter le bouquet lorsque la plupart des capsules sont brunes ou presque brunes, et on le suspend dans un endroit sec et bien ventilé.

Une fois que le bouquet est parfaitement sec, on peut arracher les capsules, on les égrène et on les envoie à la ferme expérimentale de Harrow, Ont., ou au service des tabacs de la ferme expé-

riementale centrale, Ottawa, pour les soumettre à des essais de triage et de germination. Il est inutile d'affranchir les paquets portant cette adresse. Aucun planteur ne devrait se servir de graine qui n'a pas été soumise récemment à un essai de germination.
H.A. Freeman,
Régisseur, Station expérimentale, Harrow, Ont.

Gloire, adoration, amour au mystère de la Trinité sainte. Etre dans le Père pour contempler le Fils; être dans le Fils pour contempler le Père; être dans le saint Esprit pour aimer le Père et le Fils; être pendant toute l'éternité noyé dans l'océan d'amour de la sainte Trinité; voilà ma destinée. Vaut-il maintenant la peine de s'agiter ici-bas pour n'importe quoi de ce qui ne conduit pas à cette destinée, de ce qui n'est pas pour Dieu?
Chanoine Schorderet.

Avis public

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE ST-HYACINTHE
COUR SUPERIEURE

Qu'il soit connu que Guillaume A. Roy, du village de St-Pie de Bagot, dans le district de St-Hyacinthe, en sa qualité d'exécuteur testamentaire de feu Albert A. Roy, par sa requête déposée au greffe de la Cour Supérieure sous le No. 551, demande la radiation de deux hypothèques, l'une de \$100.00 en faveur de Julie Dalpé et l'autre de \$45.67 en faveur de Marceline Dalpé, affectant le lot No. 6 des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Pie de Bagot, dans le Comté de Bagot. Lequel G.A. Roy allègue que ces deux créances hypothécaires dues depuis vers l'année 1875, sont depuis longtemps éteintes par la prescription trentenaire et de dix ans. Dans les cinq ventes successives du susdit lot No. 6, depuis le 4 mars 1890 il n'est aucunement fait mention de ces deux créances non encore radiées et leur propriétaire sont inconnus et incertains. En conséquence avis est donné à tous ceux qui prétendraient avoir un droit de propriété sur les dites créances immobilières et hypothécaires grevant le lot No. 6 sus décrit, de comparaître devant la dite cour de St-Hyacinthe dans les deux mois à compter de la quatrième publication du présent avis, pour répondre à la demande du dit G.A. Roy, faute de quoi la cour ordonnera la radiation des dites deux hypothèques.

St-Hyacinthe, 15 octobre 1926.
H.A. Beauregard
Protonotaire.

Tabac ROSE QUESNEL

Exempt de Nicotine - ne fatigue pas les nerfs -
Toujours la même qualité depuis 25 ans.

Le bavard veut se faire aimer, et il se fait haïr; il veut obliger, et il est importun; il veut se faire admirer, et il se rend ridicule; il dépense pour ne pas recueillir; il offense ses amis, sert ses ennemis, il travaille à se perdre.
Plutarque.

Public notice

PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF ST. HYACINTHE
IN THE SUPERIOR COURT

Know all men that Guillaume A. Roy of the village of St. Pie de Bagot, in the district of St. Hyacinthe, in his quality of testamentary executor of late Albert A. Roy, by his petition filed in the office of the Superior Court, under No. 551, prays for the radiation of two hypothecs, one for \$100.00 in favor of Julie Dalpé, the other of \$45.67 in favor of Marceline Dalpé, charging and affecting lot No. 6 of the official plan and books of reference of the Parish of St. Pie in the county of Bagot. The said Guillaume A. Roy further alleges that those two hypothecary claims due since about 1875, are entirely extinguished by the thirty and ten years prescription. In five subsequent sales of said lot, since march 1890, there is no mention of said two hypothecs and their owners are unknown and uncertain. Notice is therefore given to all those who might pretend any right of ownership on the said two immovables hypothecary claims on lot No. 6 as above described, to appear before the said Court at St. Hyacinthe, within two months, to be reckoned from the fourth publication of the present notice, to answer the demand on the said Guillaume A. Roy, failing which the Court will order that the said two hypothecs and charges be radiated.

St. Hyacinthe, October, 15th, 1926.
H.A. Beauregard
Protonotary.

PENSIONNAT DE LA MAISON-MERE
PRESENTATION DE MARIE
SAINT-HYACINTHE

LECONS D'ART CULINAIRE

LE VENDREDI A 9.30 HRES

POUR DAMES ET JEUNES FILLES

Les personnes qui désirent assister à ces leçons sont priées d'apporter un cahier et un tablier.

ENTREE : PARLOIR DES ELEVES

CONDITIONS : Leçon et dîner : - .75
Leçon sans le dîner : .35

PAYABLES APRES CHAQUE LECON.

Café VICTORIA

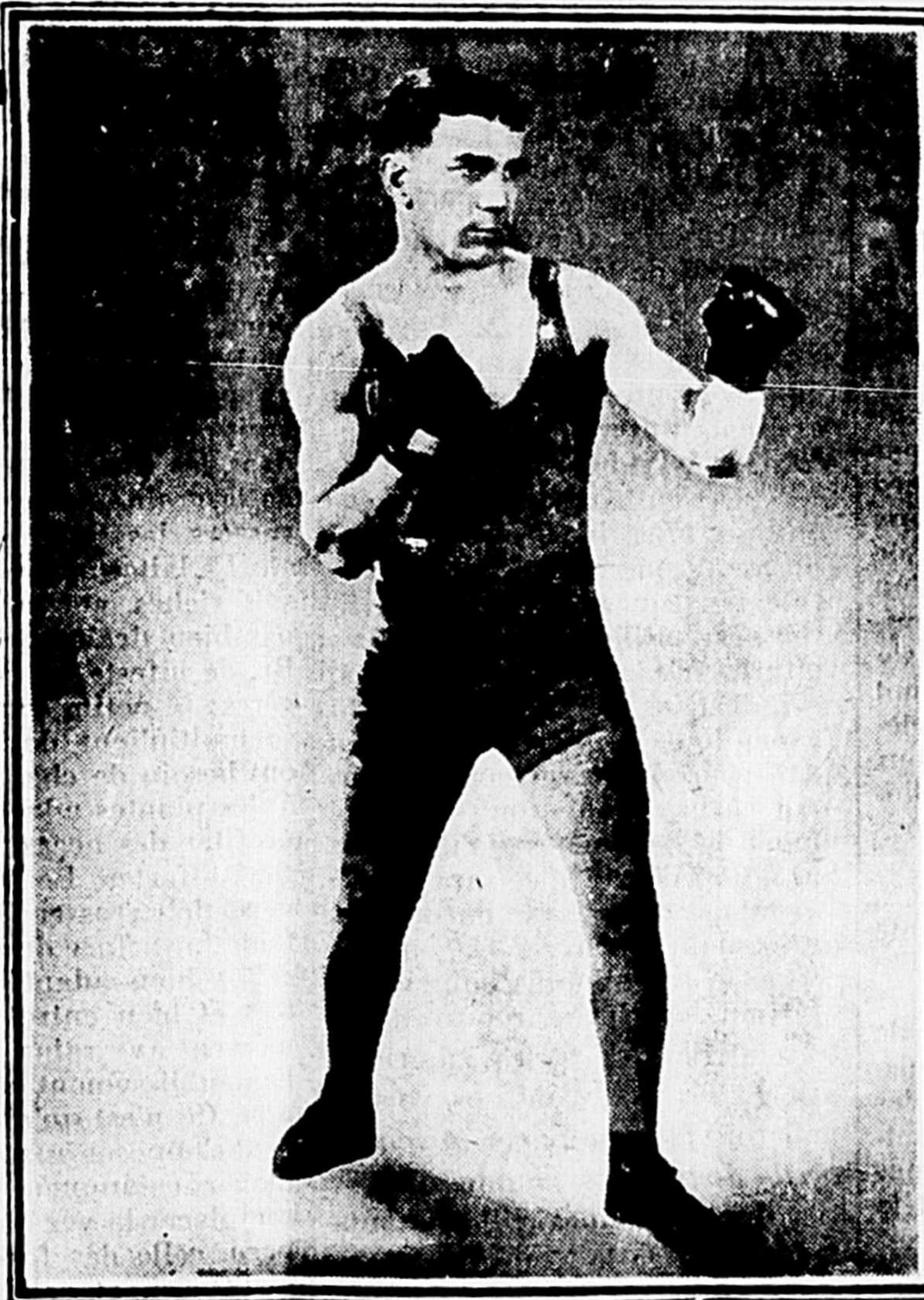
Son Aromenest
qu'un indice
de son goût
exquis

LAPORTE
MARTIN
LIMITÉE

EN BOITES SCELLÉES 1/2 ET 1 LB.

L'imagination, au début du vingtième siècle, s'est réfugiée dans l'imaginaire. On m'appelle paradoxal quand on ne veut plus faire l'effort de comprendre. me comprendre.

Jean de Pierrefeu. Georges Lorin.



Kid Roy
Le Champion poids-plume du Canada

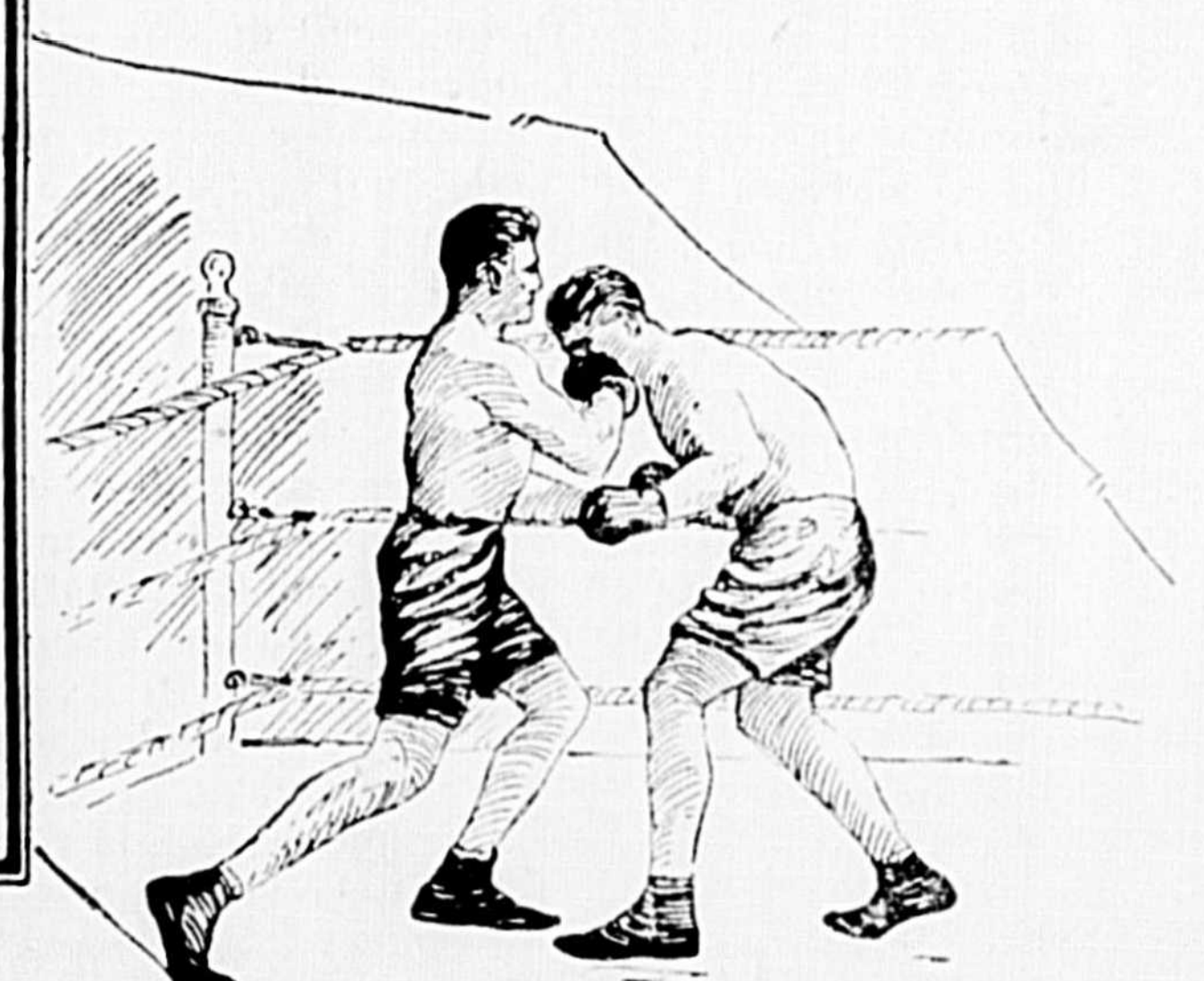
Nous dit

"Je ne connais pas de meilleure bière."

Frontenac Export Ale

TOUJOURS EN CONDITION

Les plus brillants combats de Léo Kid Roy, champion poids-plume du Canada en 1923.
Gagné par knockout sur Curly Wilshur à Montréal.
Décision aux points sur Benny Gould à Toronto.
Gagné par knockout sur Kramer à Philadelphie.



LES COURRIERS

SAINT-HELENE-DE-BAGOT

—MM. Georges Guertin, Arthur Bergeron et Willie Houle sont allés passer quelques mois aux Etats-Unis.

—M. l'abbé Louis Forest et son frère Conrad sont venus chez leur père M. Joseph Forest.

—Mme Toussaint Forest est allée passer quelques jours chez des parents à Montréal.

—Mme Hormidas Fafard a été chez une cousine, à Granby, accompagnée de son frère M. F.X. Bellhumeur de Drummondville.

—M. l'abbé V. Lincourt, curé a été à Ste-Cécile de Milton pour assister aux funérailles de M. l'abbé Bergeron.

—M. Edgard Bérubé, opérateur à St-Nicolas, est venu chez des amis mardi.

—Mlle Honorine Beauregard a été à St-Germain de Grantham chez sa cousine Mme Fafard.

SAINT-CESAIRE

—Aux récentes élections du conseil des Chevaliers de Colomb plusieurs dignitaires furent élus. Le résultat final inscrit: Grand Chevalier, M. Henri Grisé; Ex. Gr. Chev., Dr C. Am. Bernard député grand chevalier, M. Jos. Lussier; aumônier, M. l'abbé Couillard Després; trésorier, M. Patrick Alix; secrétaire-trésorier M. Léopold Grisé; secrétaire-archiviste, M. Jules Nadeau; chancelier, M. Raoul Nadeau; intendant, M. L.A. Fontaine; cérémoniaire, M. Raoul Tétrault; garde int., M. Amédée Berthiaume; garde ext., M. Chs-Emile Alix; syndics, MM. Victor Babouin, Camille Lussier, Henri Phaneuf. Les Chevaliers de Colomb sont toujours contents de leur salle spacieuse et confortable et se félicitent de leur achat.

—Samedi dernier l'église était remplie d'une foule sympathique pour les funérailles de Napoléon Alexandre Dufresne, décédé jeudi dernier à l'hôpital de Marieville, à l'âge de soixante et onze ans, après une longue maladie. Il laisse dans le deuil, son épouse née Agnès Lamoureux, ses filles, Mme A. Tétrault (Corinne) Soeur St-Agnès du Bon Pasteur, religieuse des Soeurs de La Présentation en mission à Acton-Vale (Imelda) et Marie-Joséphine; deux fils, Armand et Alexandre.

—Lundi matin à neuf heures, mariage de Mlle Jeannette Gagné à M. Rouville Massé de St-Césaire MM. Chrystostome Gagné et Euclide Massé étaient les témoins de leurs enfants. Il y eut réceptions dans les deux familles.

SAINT-BARNABE-SUD

—Les Soeurs de Charité de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, ont fait dimanche dernier leur quête annuelle. La recette a doublé celle de l'an dernier. Cependant les Soeurs missionnaires de l'Immaculée Conception avaient parcouru la veille la paroisse pour recueillir des aumônes. On a eu le bon esprit de comprendre qu'une double aumône est un double profit.

—En visite au presbytère M. Aimé, Mlle Elise Laroche et leurs soeurs religieuses, Sr Saint-Victor et Sr Ste-Lucie de l'Hôtel-Dieu.

—Mardi dernier M. Donat Larivière faisait encair afin de se rétablir mieux d'ici au printemps.

—Un agent sera placé, dit-on à notre station. Mais si le service de chars pour les voyageurs reste le même, il importe peu d'avoir un agent; au moins s'il y avait un téléphone à la station et un agent les voyageurs pourraient s'épargner d'aller passer une demi-journée à attendre le train à la station.

(Suite de la page précédente) SAINT-HUGUES

—M. Béland naquit à St-Hugues, comté de Bagot, le 29 février 1860 du mariage de feu Benjamin Béland et de Marie-Louise Lamy. Il fut successivement secrétaire particulier de feu le juge T.K. Ramsay, gérant de la maison Paquet et Godbout de St-Hyacinthe, représentant à Paris, de la "Duplessis Pegging Neach" de Saint-Hyacinthe, marchand de gros à Montréal, traducteur en charge à l'Imprimerie Nationale, Ottawa, et voyageur de la Cie de Brique Nationale de Laprairie, poste qu'il occupait à sa mort.

—En 1881, il épousa Joséphine-Antoinette Caron, fille de feu Gabriel Caron de Lennoxville, qui le précéda dans la tombe il y a 9 ans.

—Trois enfants lui survievt.

L'esprit d'autrefois

L'anniversaire de la victoire de la Marne amène et amènera longtemps encore les foules reconnaissantes au lieu de l'historique miracle. C'est, en outre, pour certains, l'occasion annuelle de faire connaissance avec les merveilles de l'Île-de-France, si riche en souvenirs de toute nature: souvenirs glorieux, badins, tristes, amusants même, tel que celui qui nous fut conté à Monceaux-les-Meaux.

Il y a là les ruines imposantes d'un château royal, bâti par Catherine de Médicis, en 1517. Après la mort de Henri IV, qui l'aimait et l'habitait de temps en temps, le château fut délaissé; c'est à peine si Louis XIV le visita deux fois en soixante-quinze ans; une princesse de Condé, de la maison de Bourbon-Condé, avait loué un des pavillons d'angle pour en faire un rendez-vous de chasse.

Une année, au mois de septembre, le prince était venu passer quelques jours au château; il n'avait invité à dîner le curé de la petite paroisse qui logeait près de là. Le bon curé oublia l'heure du dîner et n'y alla pas. Le lendemain, un ami le rencontre et lui dit:

—Monseigneur a été hier de fort mauvaise humeur contre vous.

—Ah! c'est vrai, j'ai eu grand tort; j'irai lui faire des excuses.

Un jour d'audience, le curé s'en fut chez le prince; dès que Son Altesse l'aperçut, elle lui tourna le dos sans regarder.

—Ah! Monseigneur, dit le malin curé, je suis pénétré de reconnaissance. On m'avait dit que vous m'en vouliez, mais ce que vous venez de faire me prouve le contraire.

—Comment? fit le prince, intrigué.

—Votre Altesse me tourne le dos, ce n'est pas son usage d'agir ainsi devant ses ennemis.

Le prince, flatté, sourit et rendit ses bonnes grâces au bon prêtre qui s'était tiré d'un mauvais pas avec beaucoup d'esprit.

La vache et l'auto

Lafontaine le fabuliste est mort! Hélas! Il aurait dû vivre hier; de la maison où nous étions en observation, lui si clairvoyant et si malin quoique "bonhomme" aurait rimé de suite une fable que nous écrivons en prose.

Une "machine" c'est-à-dire une voiture automobile conduite par une femme à tête et à biceps d'homme, s'en allait à plusieurs milles à l'heure sur une route de "macadam". Or il adyint qu'un gros animal quadrupède, ruminant à la façon de la "grande société", permettez de lâcher le mot une vache, sortit de son appartement, pardon, de son clos, pour s'en aller mesurer la route nationale, celle qu'il appartient à tous d'entretenir et de fréquenter.

L'animal suivait, l'auto suivait, tranquille et très peu "quarante tranquille" et très peu "quarante cinq milles à l'heure".

Corner, aller de droite et de gauche, tel fut le manège impuisant du chauffeur! Clie, Claff, des quatre pieds cornus de la rousette normande, qui ne trouva pas le moyen de s'esquiver devant la superbe six cylindres.

Enfin, de guère lasse, la limousine s'arrêta, la vache aussi, on dut lui parler, lui lancer des "Ke, ti ké, wo wo, lui montrer l'eau claire du fossé, la distraire et passer en criant: "Satanée Vache!"

Morale: Contre la vitesse il n'est rien de mieux qu'une bonne vache devant un auto. Du cinq milles à l'heure et tout juste!

Jean Léon.

(L'Action Catholique.)

La semaine de cinq jours

Henry Ford est l'homme le plus riche du monde: c'est un fait. C'est un fait aussi que son succès indéniable en matière industrielle lui a quelque peu tourné la tête, et que sa prétention à dicter au monde les meilleures méthodes d'arriver au succès révèlent un esprit quelque peu court en sociologie. Sa dernière trouvaille est la semaine de cinq jours: ce qui veut dire que ses ouvriers ne travailleront que cinq jours par semaine, soit quarante heures, pour le même salaire, et qu'ils auront une journée de vacances hebdomadaire en sus du dimanche. Jusque-là rien à dire, et il n'y aurait qu'à féliciter sincèrement les employés de M. Ford d'être si bien avantagés par leur patron.

Seulement il y a une suite à l'affaire. Et c'est que la publicité américaine, qui ne cesse d'agir pour le compte de certains messieurs, s'occupe de faire un sorcière à la dernière initiative du roi de l'automobile. Immédiatement le nouveau régime a été prôné comme le régime idéal pour les ouvriers, et pour les industries. Et c'est ici que la difficulté commence.

Les ouvriers américains ne demandent pas mieux que de ne pas travailler plus de cinq jours. Le président de la Fédération américaine du Travail, M. William Green, vient d'avouer que la grande ambition des ouvriers était la semaine de cinq jours ou de quarante heures. Cela ne nous surprend guère.

Les industriels, non moins naturellement, ne chantent pas sur le même ton. Et il faut avouer qu'ils ont quelque raison de différer d'avis avec M. Ford. Deux patrons d'industrie dans la Nouvelle-Angleterre, interviewés au lendemain de l'avènement du nouveau régime Ford, ont déclaré que, malgré l'été prospère de leurs propres industries, ils ne voyaient pas comment ils pourraient réussir à maintenir leurs affaires en suivant l'exemple de M. Ford, du moins sans accroître le prix de leurs produits. Voilà justement le point dangereux. Il est incontestable que la semaine de cinq jours diminuera la production, augmentera le prix de la main d'oeuvre, et du coup accroîtra le coût de la vie.

On a prétendu que M. Ford en avait agi ainsi parce qu'il voulait réduire sa production, ses voitures étant aujourd'hui si nombreuses dans le monde entier que les marchés s'en trouvent un peu encombrés. C'est bien possible, si l'on remarque qu'à l'heure présente les usines Ford peuvent livrer des milliers de nouvelles voitures à chaque jour. Mais si les industries américaines suivent l'exemple de M. Ford, il arrivera que les produits, revenant à plus haut prix, trouveront encore moins de débouchés qu'ils n'en ont aujourd'hui. Et ce sera tout à l'avantage des pays européens, où la main d'oeuvre est moins chère, le travail plus soutenu et qui inondera les marchés au détriment des industries américaines. Et les usines de nos voisins pourront alors se payer la semaine de deux jours, comme c'est le cas dans certaines villes manufacturières de la Nouvelle-Angleterre, les autres jours de vacances devenant en ce cas des journées de pur et simple chômage et, bien entendu, sans salaires philanthropiques.

Un problème national— les mauvaises herbes

(Notes des fermes expérimentales.)

Le voyageur qui parcourt le Canada au milieu de l'été est toujours vivement impressionné par le grand nombre de mauvaises herbes de toutes sortes qui s'offrent à sa vue. Des champs entiers quand ce n'est pas tout un district, sont blancs, bleus jaunes ou verts; trop souvent malheureusement ceux qui sont verts portent du chiendent plutôt que des récoltes propres, à pousser vigoureuse. Il y a bien, ici et là des exceptions à cette règle, mais elles ne font que démontrer ce que l'on pourrait obtenir si l'on s'en donnait la peine.

Ces champs multicolores représentent des pertes pour les cultivateurs canadiens qui se chiffrent par des millions de dollars tous les ans. Tous les moyens qui permettent de réduire ce gaspillage, ne serait-ce que dans une faible proportion, méritent donc notre attention la plus sérieuse.

Sans doute, une bonne partie de l'Est du Canada n'est bonne que pour la production des arbres forestiers. Ici, le feu et la hache ont couvert à l'invasion des mauvaises herbes des millions d'acres qui constitueront un danger pour les terres arables voisines, tant qu'ils n'auront pas été restaurés par le Gouvernement ou par les municipalités à l'emploi pour lesquels ils conviennent.

Dans d'autres étendues, également très grandes, la culture ne se fait que d'une façon très négligente. La terre reste principalement en foin et en pacage, et une année ou deux après avoir été labourée, les herbes qu'elle produit ne peuvent être vendues comme foin. Ces fermes ne donneront jamais que de maigres rendements tant qu'elles n'auront pas été soumises à un système d'exploitation plus intensif ou converties en bons pacages permanents.

Dans les districts où la culture est plus avancée, on remarque déjà que les mauvaises herbes si apparentes, mais qui cèdent facilement devant la culture, comme la renouée, la grande marguerite et les épervières ont déjà bien diminué. On voit à leur place, suivant la localité, des moutardes de différents genres, des chardons, etc. Certaines mauvaises herbes indiquent que l'on compte un peu trop sur les récoltes de grain; d'autres se plaisent surtout dans les districts où l'on cultive de la graine de trèfle, dans les vergers, les terres maraîchères, etc. Le laitron vivace envahit les sols riches, surtout s'ils ne sont pas bien drainés; le chardon de Russie infeste les régions plus légères; la petite oselle des brebis se multiplie dans les sols qui ont besoin de chaux. Partout il y a des plantes adventices prêtes à profiter des occasions qui leur sont offertes. Le seul moyen de s'en débarrasser est d'occuper toute la surface du sol par des récoltes bien adaptées, bien plantées et bien entretenues, conformément aux sains principes de l'ameublissement et de la végétation. Ce n'est qu'ainsi que l'on peut s'opposer aux efforts que déploie constamment la nature pour remplacer la végétation qui a disparu, celle des forêts, dans l'Est et l'Ouest, et celles des prairies dans le vaste intérieur du Canada.

Herbert Groh,
Service de la Botanique,
Ferme expérimentale centrale
Ottawa.

LA LEGARE AUTOMOBILE DE ST-HYACINTHE
 met à la disposition du public, pour l'emmagasinage d'hiver
 DES AUTOMOBILES



UN GARAGE SPACIEUX

A DES PRIX RAISONNABLES

Elle a loué pour cette fin le local de la CIE MAPLE LEAF

43 RUE MONDOR

MECANICIENS EXPERTS

POUR LA REMISE A NEUF D'AUTOS DE TOUTES SORTES

Service de batteries

Pour tous renseignements, TELEPHONER A **546**



Un éclairage vraiment bon rend courtes les longues veillées

Chaque minute de la soirée est un plaisir dans une pièce bien éclairée. Vous pouvez lire, coudre, travailler ou jouer le soir, avec confort et sans vous fatiguer la vue — pourvu que vous munissiez la pièce d'une lampe sur mur ou sur plafond, ou d'une lampe sur pied ou portative, dont la lumière soit diffusée de manière à ne pas causer d'éclat.

Fixtures d'éclairage Lampes portatives Lampes sur pied Lampes Mazda d'Edison

Nous avons un stock complet d'appareils modernes d'éclairage à prix modérés — il s'y trouve exactement ce qu'il vous faut pour chaque pièce. Paiements différés si désirés.

Southern Canada Power Company Limited

"Appartenant à ceux qu'elle sert"



SERVICE DE BATTERIES

TEL. 78

14 LAFRAMBOISE

Le public est prié de prendre avis que je n'ai aucun rapport avec le nom social "LUSSIER & JEANNOTTE", utilisé par une maison de St-Hyacinthe, M. LUSSIER ayant cessé d'agir sous ce nom depuis 1924.

Je suis donc tout entier au service du public au No 14 rue Laframboise "voisin du bureau de la CANADIAN EXPRESS", où je viens de m'installer, et où je continuerai de donner ma meilleure attention à la clientèle qui voudra bien m'honorer de sa confiance.

Attention spéciale aux batteries de radio

SERVICE A DOMICILE

Confiez-moi vos batteries pendant la saison d'hiver

JEAN JEANNOTTE

93 RUE CASCADES
 ST-HYACINTHE

EPICERIE

P. LASSONDE

PHILIPPE

TELEPHONE, 160

UNE OCCASION

extraordinaire est offerte par la Cie d'Assurance **Continental Life**; pour un homme de valeur, qui pourrait occuper le poste de gérant de district dans ce territoire. Le candidat devrait être organisateur et bon vendeur, parler les deux langues de préférence. — Expérience préalable dans l'assurance nullement nécessaire. Situation permanente, contrat splendide, hautement rémunérateur. S'adresser ou écrire à N.E. COWAN, gérant provincial, 180 RUE SAINT-JACQUES, MONTRÉAL.

NOTES LOCALES

Nouveaux chanoines

La nomination de deux nouveaux chanoines honoraires, dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, est maintenant annoncée officiellement. Les deux dignitaires sont MM. Jacques Chaffers, curé de Beloeil, et Joseph-Charles Cormier, curé d'Iberville.

M. le chanoine Chaffers est curé de Beloeil depuis 1916. Il est âgé de 71 ans, étant né à Saint-Hyacinthe le 12 octobre 1855, fils du sénateur Guillaume-Henri Chaffers et de Louise O'Leary. Il fit ses études classiques à Montréal, sa théologie à Montréal, Sorel et Saint-Hyacinthe. Ordonné à Montréal, par S. Grandeur Mgr Fabre, le 9 février 1879, il fut successivement vicaire à Beloeil, professeur au Collège du Sacré-Coeur de Sorel, vicaire à Saint-Ours, professeur au petit séminaire de Marieville, de nouveau vicaire à Saint-Ours, aumônier à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, curé de Saint-Liboire (Bagot), de 1907 à 1916, puis de Beloeil en 1916.

M. le chanoine Cormier, curé d'Iberville depuis 1901, est né à Bécancourt dans le comté de Nicolet, le 11 mars 1851, fils de Charles Cormier, et de Céline Champoux. Il est donc âgé de 75 ans et 7 mois. Il fit ses études classiques à Québec et aux Trois-Rivières, sa théologie à Saint-Hyacinthe, moins un an au grand séminaire de Montréal, et fut ordonné à Saint-Hyacinthe par S. Grandeur Mgr Louis-Zéphirin Moreau, le 15 août 1878. Il fut successivement vicaire à la cathédrale de Saint-Hyacinthe, curé de Richelieu, où il a terminé et décoré l'église en 1888; curé à St-Barnabé-sur-Yamaska, où il a reconstruit l'église en 1898; curé d'Iberville depuis 1901, où il a restauré le presbytère en 1903, et relevé l'église de ses cendres, de 1912 à 1914.

Mgr Rouleau

Sa Grandeur Mgr Raymond-Marie Rouleau, O.P., archevêque-élu de Québec, était de passage à Saint-Hyacinthe la semaine dernière, au couvent des Dominicains.

Curé à Dunham

M. l'abbé Evangéliste Laroque, qui était vicaire à Notre-Dame-de-Sorel, vient d'être nommé curé à Dunham comté de Missisquoi.

A l'Hôtel-Dieu

Le 2 novembre prochain, à 9 heures a.m., dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu, sera chanté un service solennel pour les bienfaiteurs défunts de l'Institut.

Au Patronage

Les Zouaves de Saint-Hyacinthe, dimanche dernier, ont assisté à une messe militaire, au Patronage Saint-Vincent-de-Paul de cette ville, chantée par le R.P. Desgesne, assistant-supérieur de l'Institut. Le R.P. Paul Laperrière, supérieur, prononça le sermon de circonstance. Après la messe des exercices militaires eurent lieu.

L'Ave Maria

L'oeuvre de l'Ave Maria est à organiser une partie de cartes, qui aura lieu le 30 novembre prochain. De plus amples détails seront donnés plus tard.

Réception à l'Académie

Les directeurs et les élèves de l'Académie Girouard, lundi après-midi, ont reçu Mgr P.-S. Desranleau, récemment nommé vicaire-général du diocèse, dont le terme, comme curé de la cathédrale, expire samedi. Une adresse fut lue à Mgr Desranleau, par Lucien Saint-Onge, élève de huitième année. Un chant de circonstance fut ensuite exécuté par la chorale de l'Académie, sous la direction de deux religieux. M. Desranleau a répondu et remercié. Il a dit que son passage à la cure de la cathédrale avait été court, mais qu'il continuerait quand même, vicaire-général, à s'intéresser à l'Académie Girouard, tant au point de vue spirituel qu'au point de vue intellectuel.

Partie de cartes

Le 11 novembre prochain, à la Salle des Zouaves, grande partie de cartes organisée par les Zouaves, au bénéfice des oeuvres paroissiales.

Feu M. l'abbé A.-H. Bergeron

M. l'abbé Louis-Auguste-Hermidas Bergeron, curé de Sainte-Cécile-de-Milton, est décédé vendredi dernier, à l'âge de 58 ans, après une longue maladie. Il était né à Marieville, comté de Rouville le 13 avril 1868, fils de Joseph Bergeron, cultivateur, et d'Onésime Massé. Il fit ses études classiques et théologiques à Marieville et fut ordonné dans sa paroisse natale le 25 juillet, 1891, par S. Grandeur Mgr Louis-Zéphirin Moreau. Il fut successivement vicaire à Marieville, à Saint-Marc, professeur et procureur au petit séminaire de Marieville, vicaire à Farnham, desservant à Sainte-Sabine. Il avait été nommé curé de Sainte-Cécile-de-Milton en 1915 et avait restauré l'église de cette paroisse en 1917. Ses funérailles ont eu lieu à Sainte-Cécile de-Milton, lundi le 25 courant, à 10 heures du matin, et à Marieville le 26, à 10 heures.

Le service, au premier endroit, fut chanté par M. l'abbé Amédée Guillet, curé de Saint-Valérien-de-Milton, assisté de MM. les abbés Joseph Morin, vicaire à Marieville, et Téléphore Dubuc, professeur au Séminaire, comme diacre et sous-diacre. Sa Grandeur Mgr Fabien-Zoël Decelles était au trône, assistée de MM. les chanoines Jean-Baptiste Houle et F.-A. Laroche. Sa Grandeur chantait aussi l'absoute, et Mgr P.-S. Desranleau, vicaire-général du diocèse, prononça l'éloge funèbre. L'inhumation eut lieu le lendemain à Marieville.

M. l'abbé N. Desmarais

Aux messes, dimanche dernier, Mgr P.-S. Desranleau, récemment nommé vicaire-général du diocèse, a fait ses adieux comme curé de la cathédrale, et annoncé l'arrivée prochaine de son successeur M. l'abbé Napoléon Desmarais, de Waterloo. Le nouveau curé de la cathédrale est arrivé à Saint-Hyacinthe cette semaine, et prendra possession de sa cure dimanche. Ses paroissiens lui souhaitent, dès à présent, la plus cordiale bienvenue.

Chez les Zouaves

L'assemblée générale annuelle des Zouaves, anciens et actifs, aura lieu le 31 octobre, à 1 hre 30 précise de l'après-midi, aux quartiers-généraux de l'association. On y fera un rapport détaillé sur les activités et l'administration de 1926-1927.

Chez les Voyageurs

Le cercle Saint-Hyacinthe, des Voyageurs Catholiques de Commerce, est à organiser une grande partie de cartes, qui aura lieu le 9 décembre prochain. Les billets seront mis en vente incessamment, à la Pharmacie Brodeur.

Pour \$3,500.00

La propriété et les machineries de l'ancienne manufacture de biscuits *Langevin & Fils*, se sont vendues à l'enchère mardi après-midi. Le tout fut adjugé à Mme Augustin Morin, de cette ville, au prix de \$3,500. Mme Morin détient une hypothèque de \$4,500.00 sur la propriété.

La charité

La Société Saint-Vincent-de-Paul, (conférence de la cathédrale), a rendu publics quelques chiffres, au sujet des charités qu'elle fait dans la paroisse. Au cours de l'année écoulée, elle a soutenu 20 familles l'année durant, et 42 familles tout l'hiver dernier. Elle a distribué du pain pour la somme de \$55.; des vêtements et chaussures pour \$56; de la viande pour \$262; des patates, des fèves et des pois, etc., pour \$312; du bois pour \$500; divers, \$115. Il faut rappeler ici le travail de l'Ave-Maria et de l'Ouvroir Ste-Geneviève, qui se partagent avec la Saint-Vincent-de-Paul, le soin des pauvres.

Vos achats

Dans votre liste d'achats, n'oubliez pas d'insérer *La Maison Verte*, le dernier roman d'Harry Bernard, le livre qui tout le monde veut avoir lu. On peut se le procurer au *Courrier*, au prix de 75 sous, 80 franco. Qu'on n'hésite pas à commander par correspondance. Il suffit de glisser une carte dans une enveloppe, avec trois mots et votre nom. Le volume vous arrivera par retour du courrier.

Conférence

Le R.P. M.A. Lamarche, O.P. autrefois du couvent dominicain de Saint-Hyacinthe, maintenant de Notre-Dame-de-Grâce, a donné une conférence à Côteau-du-Lac, sur le pays de France.

La population

La visite paroissiale et le recensement de la population sont terminés dans la paroisse de la cathédrale de Saint-Hyacinthe. Le nombre des familles catholiques est de 1680, comparativement à 1623 en 1925, soit une augmentation de 57 familles. La population est de 7647 âmes et de 6573 communicants, alors que les chiffres étaient de 7211 et 5981 l'année dernière. A ce chiffre de 7647 âmes, il faut ajouter 1693 personnes, soit le personnel et les pensionnaires des maisons religieuses exception faite des élèves, dans les maisons d'enseignement. Le nombre total de personnes est donc de 9340, une augmentation de 57 familles et de 436 âmes. La paroisse compte en outre 18 familles protestantes avec 62 âmes, et 7 familles juives, avec 49 âmes. Il n'y a que 50 logis vacants, dont une dizaine sont de véritables taudis, inhabitables.

La S.-V.-de-P.

La Société Saint-Vincent-de-Paul, (conférence de la cathédrale), remercie sincèrement toutes les personnes qui, dimanche dernier, ont contribué de quelque façon au succès de la quête annuelle pour les pauvres, soit en passant aux maisons, ou offrant leur aumône.

A la Sauvegarde

Nous apprenons que M. Eugène Chartier, autrefois rédacteur à la *Tribune* de Saint-Hyacinthe, subscrit publiquement pour le compte de l'agence de voyages Jules Hone, vient de passer au service de la Cie d'Assurances *La Sauvegarde*, qui l'a chargé d'une gérance à Montréal.

Quilles

Lundi prochain, à 2 heures de l'après-midi, deux grands concours aux quilles auront lieu. L'un entre hommes mariés et célibataires, l'autre entre les employés de la *Maple Leaf* et les commis de magasins. Des magnifiques prix seront donnés, par le Club et par M. François Jetté, gérant de la succursale locale de la *Légaré Automobile de Saint-Hyacinthe*. Les détenteurs actuels de la coupe, pour les grosses quilles, MM. Henri Barré et A. Lord, se disent prêts à rencontrer les adversaires qui voudraient un jour ou l'autre leur disputer le championnat.

Remerciements

M. C.A. Rousseau et sa famille, remercient ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, à l'occasion de la mort de Mme veuve Hubert Rousseau, décédée à Cookshire le 22 octobre courant, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, ou de toute autre manière que ce soit.

A Montréal

M. Jules Laframboise, ex-gérant de la succursale locale de la Banque Canadienne de Commerce, a quitté Saint-Hyacinthe avec sa famille, pour résider désormais à Montréal. Notre ville perd en lui un excellent citoyen, descendant d'une des plus vieilles et des plus honorables familles de la région.

Verdicts dans Rouville

Au cours du dernier trimestre, le Dr A.-D. Trudeau, médecin légiste pour le comté de Rouville, a tenu des enquêtes dans les cas suivants: M. Colin-Auguste Campbell, décédé subitement, à St-Hilaire; Roger Normandin, de St-Césaire, âgé de neuf ans, noyé accidentellement; James Srobie, 2 ans et 6 mois, de St-Paul d'Abbotsford, tué au cours d'un accident d'automobile; Rosario Ouellette, homme de ferme à l'emploi de M. Wilfrid Beaudry, mort à la suite d'une indigestion; Marguerite Lussier, du rang de la Grande Caroline, paroisse de Rouville tuée par un automobile; Pierre Allard, un vieillard qui s'est suicidé, dans un moment de découragement.

La prochaine

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le 3 novembre, premier mercredi du mois.

L'affaire du Patronage

Jugement vient d'être rendu à Montréal, en Cour d'Appel, division de cinq juges, dans cette cause de la Cité de Saint-Hyacinthe contre le Patronage de Saint-Hyacinthe, en réclamations de taxes d'eau, pavages, etc. On sait que le Patronage en appelait d'un jugement déjà rendu par l'hon. juge A.A. Bruneau, de la Cour Supérieure. La Cour d'Appel, à l'unanimité des cinq juges, a réduit à \$525.75, le montant des réclamations de la Cité, de \$3,191.00 qu'il était.

Concert de radio

C-K-S-II, poste municipal de Saint-Hyacinthe, éradiera dimanche, le 31 octobre, à 4.30, le programme suivant:

- 1.—Marche "Life and Liberty" de Will Huff.
- 2.—Patrouille Hawaïenne "Ki-lauea" Stewart.
- 3.—Valse "Valse des blondes" Louis Ganne par la fanfare Philharmonique.
- 4.—Solo de chant "L'heure délicate" Staub Soprano solo par Mlle Eliane Picard, Mlle Joséphine Langelier accompagnatrice au piano.
- 5.—Trio "Polka Andante" Léon Ringuet, MM. V. Chaput, M.A. David, E. St-Amant, accompagnés par la famille des saxophones.
- 6.—Duo de chant "Prière à la Vierge" Morin-Labrecque par MM. R. Larue tenor, A. Ledoux baryton, Mlle Joséphine Langelier accompagnatrice.
- 7.—Fanfare "Le réveil du lion" de Kotsky, un caprice héroïque par la fanfare Philharmonique.
- 8.—Paraphrase "How fair art thou" Nesvadba, fanfare Philharmonique.

O CANADA

Les anciens combattants

Dimanche, 31 octobre, 1926 à 10 heures a.m., les Vétérans de St-Hyacinthe auront une assemblée à leur salle de réunion, édifice des Postes, afin de terminer l'organisation de la vente des "Coquelicots" qui aura lieu le 6 nov., 1926 et la grande démonstration commémorative de l'Armistice qui aura lieu le 7 novembre 1926. Les dames et demoiselles qui voudront bien vendre des couronnes peuvent commencer maintenant; ces couronnes sont prêtes à la salle des Vétérans, édifice des Postes, et les boîtes pour la vente des coquelicots seront à leur disposition à la dite salle des Vétérans de 3 à 9 heures p.m., vendredi, le 5 novembre, 1926.

Obsèques Nichols

Les funérailles de Mme Vve John Nichols, née Victoria Lacroix, décédée la semaine dernière à l'âge de 68 ans, ont eu lieu à Notre-Dame-du-Rosaire. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Antonio Petit, vicaire à la cathédrale, et le service funèbre chanté par le R.P. D.-A. Turcotte, O.P., assisté des RR. PP. F.-M. Gauvreau, O.P., et N.-M. Ferron, O.P., comme diacre et sous-diacre. On remarquait au chœur Mgr L.-A. Sénécal, P.D., curé de Saint-Denis-sur-Richelieu; M. le chanoine Léon Pratte, supérieur du Séminaire; MM. les abbés Charles Lescault, Elphège Gervais et David Petit, professeurs au Séminaire.

La défunte laisse deux soeurs: Mlle Henriette Lacroix, et la Révérende Soeur St-Hermogène de la Congrégation Notre-Dame, de Sherbrooke; deux frères, le Dr J. P. Lacroix, de Montréal, M. Tancrède Lacroix, de St-Charles-sur-Richelieu; une belle-fille, Alice Eugénie; et quatre beaux-fils, Arthur, Victor, François-d'Assise et Alfred.

Cour Supérieure

Le prochain terme de la Cour Supérieure à Saint-Hyacinthe commencera le 2 novembre, et non pas le 9, comme il fut d'abord annoncé, sous la présidence de l'hon. juge G. Désaulniers, de Montréal.

Pour les automobilistes

Les automobilistes apprendront avec intérêt que la Cie *Légaré Automobile* vient de s'assurer un local de premier ordre pour l'emmagasinage des autos durant l'hiver. Elle utilisera à cette fin l'immeuble jusqu'ici occupé par la *Maple Leaf*, au no. 43 rue Mondor

De passage

M. E.-W. Tobin, de Bromptonville, député de Richmond-Wolfe aux Communes, était de passage mardi à Saint-Hyacinthe chez sa nièce, Mme Harry Bernard.

Va-et-vient

Mme Amédée Pion de Taftville, accompagnée de sa fille Mlle Chérilda Pion, garde-malade, étaient en promenade ces jours-ci chez M. Albani Beaugard, du village de La Providence, ainsi que chez Mme F.X. Beaugard, de la rue Concorde.

Vol d'un cheval

Hervé Bousquet, de St-Césaire, a comparu devant le magistrat de district, Emile Marin, sous l'accusation d'avoir volé un cheval appartenant à M. Roméo Bernard, ainsi qu'une voiture appartenant à M. Arthur Desnoyers de St-Césaire.

Le vol aurait été commis le 21 octobre, à Sainte-Angèle, lors d'un encaissement qui se tenait chez M. Adélaïde Bienvenu. L'accusé a été condamné à six mois de prison.

Beurre et fromage

Aux enchères locales, samedi dernier, 10 boîtes de beurre non-pasteurisé ont été payées 33 1/2 cents la livre et 199 meules de fromage 16 3/4 la livre.

Vankleek Hill, 23.—On a payé 17 1/16 cents la livre pour 566 meules de fromage blanc et 17 1/4 la livre pour 85 meules de coloré. Brockville, 23.—On a vendu à la réunion d'aujourd'hui, 1,127 meules de fromage blanc et 1,023 de coloré au prix de 17 3/16 cents.

Cornwall, 23.—On a payé 17 1/16 cents la livre pour 563 meules de fromage blanc et 773 meules de coloré.

Napanee, 23.—953 meules de fromage coloré et 221 de fromage blanc ont été offerts en vente et payées au prix de 17 9/16 cents.

Cornwall, 23.—Les offres de fromage à l'enchère furent de 1,336 meules dont 773 de coloré et 563 de blanc toutes vendues au prix de 17 1/16 cents.

Changement de local

Les élèves des cours de solfège sont priés de se rendre tous, hommes et femmes, samedi soir, à 7.30 hres, à la salle de la Société Philharmonique, où les cours seront données désormais, au No. 136 rue Cascades (monter deux escaliers).

La Maple Leaf déménage

Le personnel de la manufacture *Maple Leaf* est à prendre possession peu à peu de l'ancien immeuble *Ames-Holden-McReady*, sur la rue Cascades. Le déménagement, de l'établissement de la rue Mondor, s'est commencé vendredi dernier et sera terminé dans une quinzaine. Le département des tailleurs est déjà installé dans son nouveau local.

Dans nos hôtels

Grand-Hôtel.—D. Naton, Toronto; M. et Mme S.W. Cohen, Mlle Cohen, New York; H. Gagnon, Québec; W.J. Irving, Preston, Ont.; D. Goodey, New York; R.W. Everett, Albury; Bob Moran, Sherbrooke; Ant. Bernard, Richmond; J.S. Boulanger, Sherbrooke; F.A. Marier, Ottawa; Dr Alphonse Lessard, Québec; Arthur Mews, St-Jean, Terrebonne; D. Hart, Boston.

Hôtel-Union.—J.P. Boucher, Sherbrooke; E. Laplante, Québec J.E. Brazeau, Québec; M. et Mme A. Caron, Matane; A.P. McNaughton, Richmond; J.R. Tremblay, Drummondville; G. Nichols, Québec; Bob Moran, Sherbrooke; P. Chabot, Auburn, Me; R. Thibault, Manchester, N.H.; A. Proulx, Toronto; Alp. Labelle, Québec; Magnus Foster, Richmond; Fred-W. Stuates, Richmond; J. Templeton Toronto; G.A. Turner, Boston.

Cour du magistrat

Le magistrat Aimé Marchand siègera ici le 30, pour la cause du jeune Floris Tremblay, accusé de vol avec effraction.

On a inscrit, pour ce jour-là, quatre causes civiles: Martel vs Chaput, débat de comptes; Rémillard vs Drolet; les commissaires d'écoles de Saint-Nazaire d'Acton vs L. de G. Daignault; et Tétreault vs Jutras.

Feu F.-A. Beaudry

Nous empruntons au *Droit d'Ottawa* la nouvelle ci-dessous, relative au décès de M. Firmin-Alfred Beaudry, un ancien de notre ville, récemment décédé à Buckingham.

La ville de Buckingham a perdu un citoyen éminent dans la personne de feu Firmin-Alfred Beaudry, décédé et inhumé à Buckingham au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le défunt était âgé de 88 années passées. Malade depuis 9 mois, et alité depuis trois semaines, sa mort créa une surprise et un deuil général. Doué d'une haute stature, d'un commerce agréable, ainsi que d'une longue expérience des choses légales ayant été aviseur légal, et depuis quinze ans recorder, c'était un vieillard remarquable, estimé et recherché. Jusqu'à son trépas sa vie fut toujours active et régulière. En politique, il était libéral et grand admirateur de Laurier.

Feu M. Beaudry naquit le 29 avril 1838 à St-Marc sur le Richelieu. Il fit ses études classiques au séminaire de Saint-Hyacinthe. Les avant complétées, il partit pour la Californie. La génération actuelle ignore presque complètement les inconvénients des voyages de ce temps-là. Ainsi, après s'être rendu à St-Louis par chemin de fer, le défunt fut forcé de se joindre à une caravane pour s'acheminer vers Sacramento, Cal., à travers les montagnes. Le trajet dura onze mois. De là, il poursuivit sa route jusqu'à Los Angeles. Ayant séjourné quelques années en cet endroit, il revint au Canada, passant par l'Amérique Centrale, puis par bateau à voile sur l'Atlantique.

Il fut reçu avocat à St-Hya. en 1868, et pratiqua ensuite avec le renommé Alphonse Lusignan. En 1872, il épousa Mlle Délia David de cet endroit, et se dirigea vers Lowell, Mass., pour revenir plus tard s'établir à Aylmer, Québec, où il remplit la charge d'assistant notaire. Finalement il jeta son dévolu sur Buckingham qu'il atteignit par bateau à vapeur, car on commençait seulement à construire la ligne nord du Pacifique Canadien. Il s'associa successivement aux juges Roehon et Talbot de Hull, puis à M. l'avocat J.C. Langlois de Buckingham. Il exerça le droit durant 48 ans dans notre ville, et fut aviseur légal, et était recorder depuis quinze ans. M. Beaudry était aussi bâtonnier du barreau de Hull, et doyen des avocats de la région de Hull, Labelle, Pontiac.

ETAT-CIVIL

CATHEDRALE

Baptêmes:
Octobre, 22.—Gabriel-Lucien, fils d'Osias Goyette et d'Amanda Fontaine, Par. et mar. Joseph Charbonneau et Osina Jacob.

Octobre, 26.—Joseph-Lucien-Albani, fils de Raymond Bourbeau et de Marie-Blanche Tétrault, Par. et mar. Albani Maranda et Harleine Moreau.

Octobre, 27.—J.-Euclide-Paul-Emile, fils de Louis Séguin et de Rosa Pelland, Par. et mar. Euclide Riendeau et Léona Séguin.

Octobre, 27.—Joseph-Gaëtan-Raynald, fils d'Omer Bonin et d'Alina Lafrenaye, Par. et mar. Wilfrid Allaire et Louisa Bonin.

Mariages:
Octobre, 25.—J.-Léonidas Daigle à Aldéa Michaud.
Octobre, 26.—Adhémar Vincent à Rachel Lambert.

Sépulture:
Octobre 23.—Valérie Robert, 71 ans et 10 mois, veuve de Michel Viens.

Le "pardon" des chevaux

Une cérémonie religieuse, extrêmement originale a lieu tous les ans le 15 juillet, dans les Côtes-du-Nord, France. C'est le pardon des chevaux. A cette date, les chevaux du canton de Rostrenou sont conduits en pèlerinage à la fontaine Saint-Eloi, en Plonnez-Quintin, et ils y reçoivent la bénédiction. La fontaine avait été enterrée pendant la Révolution, mais elle est entièrement dégagée. Saint-Eloi, qui est le protecteur des chevaux, est en particulière vénération dans ce pays d'élevage, et à l'occasion de sa fête une foule considérable de visiteurs ne manque jamais d'assister à ce pardon spécial des Côtes-du-Nord.

SOUVENIRS DU PASSE

EXTRAITS DE VIEUX NUMEROS DU
 COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

LA FETE DE DIMANCHE

Les membres de l'Union Saint-Joseph de cette ville ont chômé, dimanche dernier, la fête de leur glorieux patron avec beaucoup d'éclat. La démonstration a été imposante et a bien réussi. Le succès ne le cède en rien à celui des années précédentes.

La procession est partie de la place du marché vers 9 heures, bannières en tête et précédée de la fanfare militaire, pour se rendre à la cathédrale.

Le service divin a été chanté par M. l'abbé Cléophas Bernard avec diacre et sous-diacre. Monseigneur de Saint-Hyacinthe assistait paré au trône.

C'est M. Lévêque, prêtre sulpicien de Montréal qui a donné le sermon. Ses remarques pleines d'apropos porteront leurs fruits en faisant aimer Saint-Joseph davantage par les ouvriers. Nous voudrions pouvoir reproduire ses éloquentes paroles.

M. et Mme Joseph Leduc ont fait l'offrande du pain bénit dont les proportions colossales réjouissaient l'oeil. Ses pyramides décorées avec goût et arrangées avec soin par M. Frs Decelles, s'élevaient à l'entrée du chœur.

Les porteurs des coins étaient MM. Amable Tremblay, Louis Héve, Charles Boucher, Jos. Beauregard et F.X. Tétreault.

La collecte a été faite par MM. Remi Baron, Ad. Mahou et Milles Rosanna Brodeur et Exilda Bélanger.

Après la messe la procession défila à travers les principales rues de la ville pour se rendre à la salle du marché qui fut littéralement remplie.

M. Louis Côté, président de la Société, M. l'abbé E. Gravel, chapelain et les invités, l'hon. juge Sicotte, MM. R. Tremblay de l'Union et Léon Plamondon, prirent place sur l'estrade et adressèrent la parole à la nombreuse assemblée. Tous furent unanimes à féliciter les membres de l'Union St-Joseph pour la manière digne avec laquelle ils ont célébré leur fête.

Parmi ceux qui n'ont pas encore l'avantage de faire partie de l'Union St-Joseph, il est bien certain qu'un grand nombre, en voyant la démonstration de dimanche se seront sentis gagnés et qu'ils se hâteront de bénéficier des secours que cette société offre aux ouvriers.

C'est une assurance contre bien des éventualités fâcheuses. Un membre de l'Union St-Joseph doit se sentir plus courageux pour accomplir son labeur. Il n'a plus à craindre la maladie, car s'il succombe à ses atteintes, il sait que sa famille ne restera pas sans appui.

Nous savons que les ouvriers comprendront toute l'importance qu'il y a pour eux à faire partie de l'Union St-Joseph de Saint-Hyacinthe et que cette société peut compter sur des succès toujours plus grands.

M. Chs Lapierre, le trésorier, donne un état des opérations de l'année qui sont bien satisfaisantes. Ensuite M. le président remercia toutes les personnes tant du comité de régie et autres qui avaient pris une part active à la bonne organisation de la fête.

L'assistance se dispersa pour se réunir de nouveau à l'heure des vêpres auxquels tous les membres assistèrent en corps.

Enfin, le tout a été couronné par une soirée théâtrale à la salle du marché. On ne pouvait mieux terminer une journée aussi bien remplie. Là comme ailleurs, l'assistance était nombreuse.

Il y avait deux pièces sur le programme: *Le départ pour la Californie* et *Le Sablet et le Financier*. Les rôles ont été assez bien remplis généralement. M. Chartrand est un bon comique qui a des dispositions pour la scène. M. Lajoie s'est bien acquitté de son rôle de docteur. Nous pourrions mentionner encore MM. Delisle, Amyot, Bouchard etc.

A dix heures tout le monde se retirait enchanté de la journée et en admettant à part soi, que l'Union St-Joseph a encore bien fait les choses cette année.

(17 avril 1883)

INCENDIE DU COURRIER

Pour la seconde fois en sept ans, l'incendie est venue exercer ses ravages dans les ateliers du *Courrier*, et suspendre temporairement la publication de notre feuille.

Mercredi soir, le 18, à 10 hres, le feu éclatait dans le magasin de modes de Mlle Patenaude situé dans la même bâtisse que notre établissement d'imprimerie. Lorsqu'on s'aperçut de l'incendie, tout l'intérieur du magasin était embrasé et les flammes sortaient par les vitraux. De suite l'alarme fut donnée et les pompiers furent promptement sur les lieux avec la pompe à vapeur.

Comme le magasin de ces modes n'était séparé de nos bureaux que par un colombage, le feu put se propager facilement dans les plafonds, et notre atelier courait un grand danger. De fait les flammes se firent jour à travers le colombage.

Il fallut de la part de nos vaillants pompiers beaucoup d'énergie et de travail pour arrêter l'élément destructeur qui pouvait exercer ses ravages avec d'autant plus d'aise qu'il se trouvait entre le plafond et le plancher de l'étage supérieur.

Après avoir inondé notre imprimerie, les pompiers pénétrèrent à l'intérieur, les sapeurs défoncèrent le plafond et les boiseries à coups de hache et après de patients efforts se rendirent maître de l'incendie.

Nous nous plaignons à reconnaître leur louable conduite et à dire qu'ils prévirent un plus grand malheur, car s'ils n'eussent pu empêcher de consumer le grand bloc à trois étages du Dr St-Germain où s'imprime le *Courrier* les maisons environnantes seraient devenues la proie de l'élément destructeur.

Les pompiers préservèrent également une partie de notre mobilier; cependant, nos pertes sont lourdes; notre matériel est en grande partie gâté et nos presses ont des dommages réels.

On attribue l'origine du feu à l'explosion d'une lampe que Mlle Patenaude aurait laissée à moitié éteinte sur le comptoir du magasin.

Ce nouvel échec que vient de subir le *Courrier* n'arrêtera pas sa publication. Nous ne nous laisserons pas abattre par ce malheur que la Providence, dans sa sagesse et sa miséricorde, a voulu nous envoyer, et, avant peu de temps, nous reprendrons la publication régulière de notre feuille. Seulement nos abonnés comprendront facilement qu'il nous sera impossible d'ici à quinze jours de paraître régulièrement. La maison

Douleurs intenses dans le dos

Ce remède procura un grand soulagement

Le recommandé à des centaines de gens

Wm. Hollis, de Birmingham, Angleterre, entendit parler des Gin Pills à Montréal il y a environ dix ans. Il souffrait de douleurs intenses dans le dos, causées par un dérangement des reins. Voici ce qu'il écrit:

"J'ai été grandement soulagé de mal de reins après avoir pris les Gin Pills. Je les ai recommandées à des centaines de gens en Angleterre et en Ecosse. J'ai donné beaucoup de Gin Pills à des personnes qui souffraient de mal de dos et chacune d'elles en a fait les meilleures recommandations.

"Un de mes amis, Wm. Osmond de Birmingham, souffrait depuis longtemps de rhumatisme et d'enflure des pieds. Je lui donnai douze Gin Pills et il n'a ressenti aucune douleur depuis un an.

Si vous souffrez de douleurs dans le dos, d'enflure des pieds ou des mains, de dépôts poussiéreux de brique, de migraines constantes, de manque d'appétit, de rétention ou d'incontinence urinaire, d'étourdissements, surveillez vos reins. Des reins perturbés ne filtrent pas les impuretés du sang et cela conduit à la sciatique, au rhumatisme, au lumbago et autres maladies douloureuses. Procurez-vous immédiatement une boîte de Gin Pills 50c chez tous les pharmaciens National Drug & Chemical Company of Canada, Limited, Toronto, Canada.

que nous habitons à besoin de grandes réparations; il nous faut acheter un nouveau matériel pour le journal et nos presses sont fort endommagées. Nous mettons néanmoins toute la diligence possible et nous comptons sur l'indulgence et les bonnes dispositions de nos lecteurs. Le feu a exercé ses ravages sans notre permission et on nous tiendra compte de ce cas de force majeure.

Nous offrons nos sincères remerciements à tous ceux qui ont bien voulu nous prêter leur concours, surtout à nos braves pompiers qui ont fait si noblement leur devoir.

Nous devons aussi remercier bien cordialement M. le rédacteur et M. le propriétaire de l'*"Union"* qui nous ont offert gracieusement l'usage de leur presse, et c'est à leur obligeance que nous devons

de pouvoir communiquer aujourd'hui avec nos abonnés. Qu'ils veuillent bien agréer nos sentiments de gratitude.

Merci également à nos amis pour la sympathie qu'ils nous témoignent dans notre malheur.

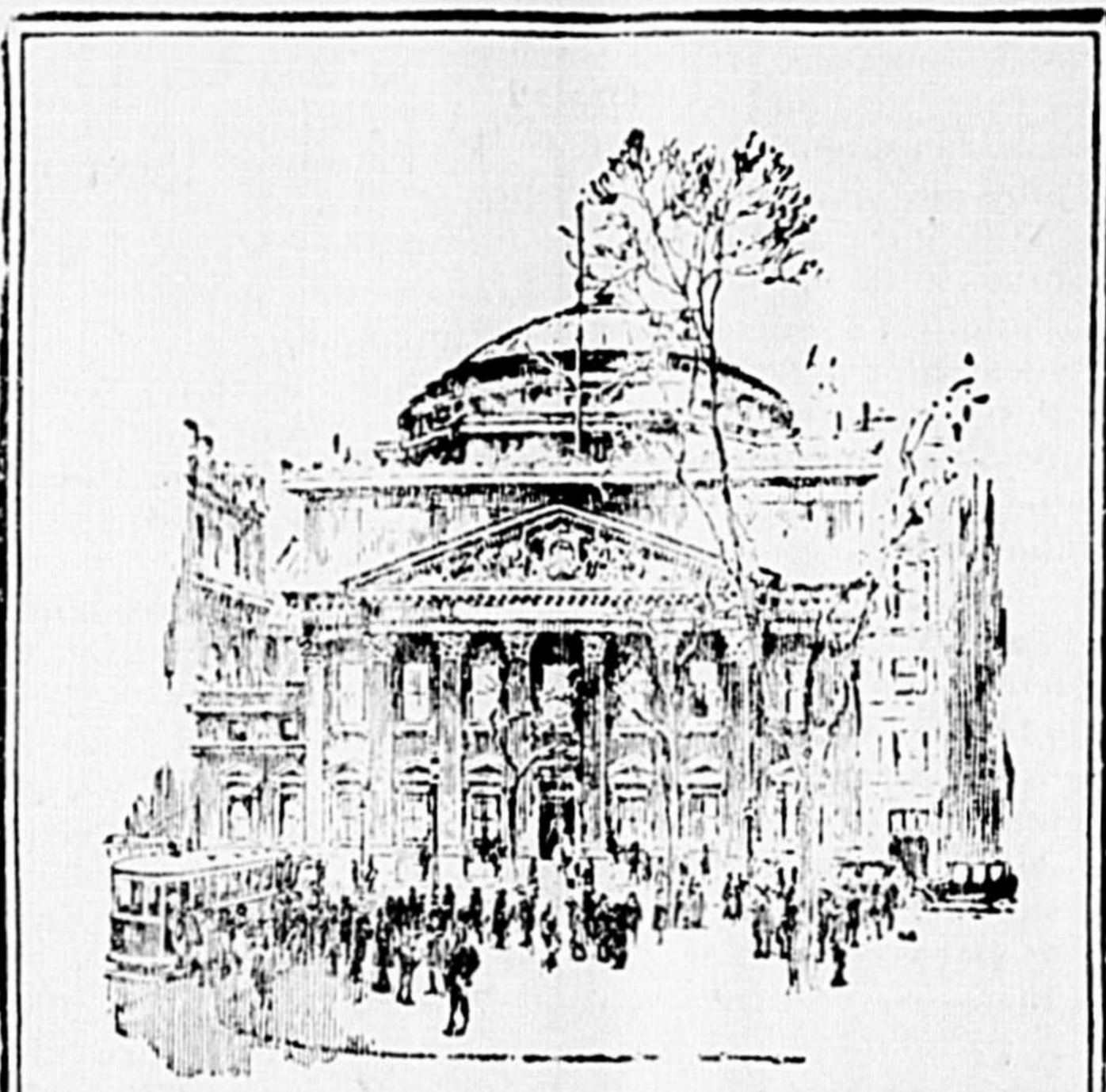
(26 avril 1883)

La puissance de la peinture est limitée; elle n'agit pas sur nos facultés. La musique enchaîne dans notre esprit cent thèmes d'idées étrangères à l'art des sons. Les beautés de la peinture en se dégageant pas de leur matière et ne nous entraînent jamais hors de leur domaine.

J. de Lacretelle.

Nous n'avons pas le droit de rendre misérables ceux que nous ne pouvons rendre bons.

Vauvenargues.



Intérêt des obligations

Lorsque vos coupons-intérêt parviennent à échéance ou lorsque vous recevez un chèque en paiement de l'intérêt de vos obligations enregistrées, déposez-les à un Compte d'Epargne, à la Banque de Montréal.

L'argent que vous recevrez provenant de votre placement en obligations produira alors un intérêt pour vous.

Succursale de St-Hyacinthe
 A.B. L'HOMME, Gérant.

BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée en 1817

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

Changements dans l'horaire des trains de passagers en effet le 26 septembre 1926.

HEURE SOLAIRE

De Montréal:

No. 11.—Laisant Montréal à 7.55 tous les jours, dimanche excepté, ar. à St-Hyacinthe à 9.12 a. m. local pour Richmond.

No. 116.—Le dimanche seulement quittera Montréal à 8.55 arrivera à St-Hyacinthe à 10.12 a. m.

No. 16.—Tous les jours dimanche excepté, rapide pour Québec et Portland de Montréal à 9.00 a. m. de St-Hyacinthe à 9.56 a. m.

No. 2.—Tous les jours Express Maritime de Montréal à 10.45 a. m. de St-Hyacinthe à 11.54 a. m. pour Drummondville, Lévis, Québec, Rivière-du-Loup.

No. 21.—Montréal à Ste-Rosalie, quittera Montréal à 12.10 p. m., excepté dimanche, arrivera à St-Hyacinthe à 1.30.

No. 38.—Quitte Montréal pour Ste-Rosalie à 6.10 p. m. excepté le dimanche arrivera à St-Hyacinthe 7.30 p. m.

No. 12.—Excepté le dimanche partira de Montréal à 1.25 p. m. arrivant à St-Hyacinthe à 5.50 p. m.

No. 46.—Tous les jours dép. de Montréal à 5.10 p. m. de St-Hyacinthe à 6.13 p. m. rapide pour Québec.

No. 42.—Tous les jours dimanche excepté, "Le Nicolet" dép. de Montréal à 5.20 p. m. de St-Hyacinthe à 6.40 p. m.

No. 4.—(Océan Limité), départ de Montréal à 7.00 p. m., tous les jours, de St-Hyacinthe à 8.08 p. m., pour Lévis, Moncton, Halifax.

No. 34.—Quittera Montréal 11.20 p. m. et St-Hyacinthe à 12.40 a. m. arrivera à Québec 7.10 a. m. et à Portland à 11.40 a. m.

De St-Hyacinthe pour Montréal: No. 33.—Quittera Québec à 11.20 p. m. tous les jours, arrivera à Montréal à 7.15 a. m. recordant à Richmond avec le train No 14 pour Portland à 3.20 a. m.

No. 37.—"Le local" départ de St-Hyacinthe tous les jours dimanche excepté 7.13 a. m. arrive à Montréal 8.33 a. m.

No. 41.—Tous les jours, dimanche excepté, dép. de St-Hyacinthe à 9.43 a. m., ar. Montréal 11.05 a. m. "Le Nicolet".

No. 3.—Tous les jours dép. de St-Hyacinthe à 7.56 a. m. ar. Montréal à 9.10 a. m.

No. 11.—Tous les jours dimanche excepté, dép. de St-Hyacinthe à 10.38 a. m. ar. Montréal à 11.59 a. m.

No. 23.—Départ de St-Hyacinthe à 2.45 p. m. tous les jours excepté le dimanche.

No. 45.—Tous les jours dép. de St-Hyacinthe à 5.00 p. m. ar. à Montréal à 6.05 p. m.

No. 17.—Laisant Portland à 7.45 a. m. tous les jours sera en opération tous les jours excepté le dimanche sur le même horaire qu'à présent jusqu'à Richmond et arrivera à St-Hyacinthe 5.20 p. m. et à Montréal 6.20 p. m.

No. 1.—Tous les jours de St-Hyacinthe à 6.38 p. m. rapide pour Montréal

No. 39.—Le dimanche seulement partira de St-Hyacinthe à 7.05 p. m. et arrivera à Montréal à 8.33 p. m.

No. 43.—Tous les jours de Richmond à Montréal circulera tous les jours dimanche excepté.

Pour de plus amples renseignements des trains adressez-vous à E.-O. Picard, agent pour la ville, 35 rue Laframboise, Tel. 354; ou à J.-P. Lazure, chef de gare.



Ce précieux livret GRATIS à toute ménagère

Il contient 32 pages d'excellents conseils sur le choix des viandes, de la volaille et du poisson, sur la façon de les préparer et de les faire rôtir (il en indique le temps et la méthode), ainsi que sur la manière de les dépecer. Il décrit également au long la nouvelle rotissoire couverte SMP, il est abondamment illustré et très joliment rédigé. Pour en avoir un exemplaire GRATIS, vous n'avez qu'à écrire à notre succursale la plus rapprochée.

THE SHEET METAL PRODUCTS CO. OF CANADA, LTD.

ROTISSOIRES Couvertes SMP

RADIO, 5 LAMPES, STANDARDINE \$75.

D'un océan à l'autre.—Sans exagération.

400 installés dans l'Hôtel Biltmore, New-York.

D. X. Engineering & Sales Co., Ltd. 20 Bloor St. W., TORONTO.

PACIFIQUE CANADIEN

ACHETEZ

VOS

BILLETS

CHEZ

J. E. MORIN,

Tél. 70 AGENT

23 1/2, RUE LAFRAMBOISE

P. S. — Privilège de voyager par le Canadien National jusqu'à Montréal et prendre le Pacifique Canadien ensuite. Sur demande, M. Morin accompagnera les passagers à Montréal et s'occupera du transfert, etc.



Cette délicieuse fraîche vous donne à chaque coup de dent un plaisir nouveau. La gomme Wrigley est bonne, et bonne pour vous.

Je puis bien concevoir un homme sans mains, pieds, tête, car ce n'est que l'expérience qui nous apprend que la tête est plus nécessaire que les pieds; mais je ne puis concevoir l'homme sans pensée; ce serait une pierre ou une brute.

Il n'y a pas de petites choses en ce monde attendu que Dieu se mêle à tout.

Madame Swetchine.



CONSERVEZ LES BANDES ELLES VALENT 1/2 CENT CHACUNE

Dr L.-P. COUTURE

SPECIALITE:

MALADIES DES YEUX, DU NEZ, DES OREILLES ET DE LA GORGE

191 rue Girouard, St-Hyacinthe TEL. 336

D'CTEUR PAUL OSTIGUY

SPECIALISTE

Maladies des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE.

CONSULTATIONS: 1 Hr. à 4 Hrs.

255, rue Sherbrooke Est, Montréal.

— Tél. Est 5684 —

Téléphone Bell 486

Ed. Bernier & Cie,

PLOMBIERS

POSERS D'APPAREILS DE CHAUFFAGE A BAU CHAUDE ET A VAPEUR

51 RUE CASCADES, ST-HYACINTHE, P.Q.

Bureau Tél. 463 Rés. Tél. 681 W

H. LETOURNEAU

ENTREPRENEUR

PLOMBIER - FERBLANTIER - COUVREUR

Poseage d'appareils de chauffage à eau chaude, à vapeur et à air chaud.

REPARATIONS GENERALES.

Ouvrage garanti à PRIX MODÉRÉS.

Nous soudons à l'oxygène.

UNE VISITE EST SOLICITEE.

285 Rue Cascades, ST-HYACINTHE, - Qué

J. A. GIRARD & FRERE

PLOMBIERS SANITAIRES

Fournisseurs eau chaude, vapeur, haute et basse pression. Spécialité: système de chauffage pour églises et communautés.

Soudure à l'oxygène.

48 CONCORDE Tél. 185-86 471W

Téléphone 235 254 Cascad

J. A. R. Séguin

PLOMBIER COUVREUR ET POSEUR

D'APPAREILS DE CHAUFFAGE

Ancienne place H. Lorange

UNE VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLICITEE.

Quebec Montreal & Sout herd

Changement d'horaire en vigueur le 2 mai 1926.

Tous les lundi, mercredi et vendredi.

No 56, départ de Sorel 11.15 a. m. arrive à St-Hyacinthe 1.30 p. m.

Tous les mardi, jeudi et samedi.

No 60, départ de Sorel 10.00 a. m. arrive St-Hyacinthe 12.20 p. m.

No 57, départ de St-Hyacinthe 6.00 a. m. arrive Sorel 8.15 a. m.

No 61 départ de St-Hyacinthe 2.10 p. m. arrive Sorel 4.20 p. m.

Tous les jours excepté le dimanche.

No 59, départ de Noyan 8.00 a. m.

Iberville 10.30 a. m. arrive St-Hyacinthe 12.20 p. m.

No 58, départ de St-Hyacinthe 2.00 p. m. Iberville 5.40 p. m. arrive à Noyan 7.00 p. m.

Pour informations s'adresser A.-L. Currie surintendant général, Sorel.

N.-J. Ferguson, agent général du fret et passagers.

L.-J. Bourbeau, agent local, St-Hyacinthe.

Le Courrier de St-Hyacinthe

Paraît tous les vendredis. Prix de l'abonnement: Canada \$1.50 par an; aux Etats-Unis \$2.00, numéro 3 sous. Imprimé et publié aux Nos 68-70, rue Sainte-Anne, à St-Hyacinthe, par la Compagnie d'Imprimerie et de comptabilité (Limitée.) A.-J. Gaudreau, Administrateur-Gérant.

La Voix de l'A. C. J. C.

UNION RÉGIONALE
DE SAINT-HYACINTHE

LA FORMATION DU GOUT CHEZ LES JEUNES

Le vieux Blake disait à un petit Anglais: Dieu veuille, mon enfant, que ce monde te paraisse aussi beau que je l'ai moi-même trouvé. C'est là le souhait le plus enviable de l'éducateur, au moment où il fait sa dernière classe à ses élèves pressés d'être enfin des jeunes gens. Il leur a appris à sympathiser avec le visage de leur petite patrie, miniature de la grande. Pour eux, le ruisseau est maintenant autre chose qu'un cours d'eau, le pommier autre chose qu'un arbre à fruits. Ils sentent, vaguement sans doute, que la nature a une âme, qui s'attache à la nôtre et la force d'aimer.

Le goût s'est éveillé au contact des choses qui parlent au cœur et sous le charme des petits chefs-d'œuvre de littérature, ou d'art plastique, que l'école a mis à leur portée. Ce n'est plus une plante sauvage que cet enfant d'hier, surtout s'il a vécu dans une ambiance de nobles sentiments, et développé ce goût moral, frère de l'autre, qui incline vers l'ordre et fait l'homme supérieur.

Mais ce n'est encore qu'un début. Le goût a levé, rien de plus. Sa croissance exige des apports nouveaux et continus. Il doit s'agrandir en profondeur surtout et multiplier pour cela les saines expériences. Le jeune homme doit vivre en intimité avec le beau, sous toutes ses formes, pour acquérir l'instinct esthétique, l'habitude de s'émouvoir délicieusement devant les plus humbles manifestations de la beauté.

Il est de la plus haute importance de veiller au perfectionnement du sens de la beauté, surtout au moment où le jeune homme va subir une rafale d'inepties et de vulgarités. Il sera désormais mêlé aux foules, et son goût naissant risque de se noyer dans celui de la masse. Il est à l'âge où l'on se sent de mystérieuses et violentes ardeurs pour les trop vivantes beautés; où les périls des sens sont fascinants; où le plaisir consiste à cueillir la réalité immédiate, sans souci de ce qui la dépasse; où enfin, selon le mot de Dante, l'on naît, soit pour regarder les étoiles, soit pour s'affaïsser dans les bas-fonds.

Il faut au jeune homme un art, qui soit esprit et non sensation; largement humain et non égoïste; qui le convie à l'action, non au sommeil; bref, une sorte de poésie de la vie, qui lui apporterait la santé et non des rêves morbides. Car il existe une mystérieuse mais réelle affinité entre les différentes espèces de beau: naturel, artistique, moral. Il serait impossible d'aimer sincèrement l'un en demeurant indifférent aux autres. Ils se développent en harmonie, et le mieux est de les stimuler tous à la fois. Le résultat sera un profondeur plus intense du goût.

La première manifestation du goût se fait dans le choix des amis. Il y a des liaisons qui tuent le goût du beau: celles des noceurs, des oisifs, des décaqués, des pédants, ou même des maniaques de la critique et du dénigrement. C'est la loi que celui qui est inférieur en arrive à dominer l'autre et à le diminuer.

Le cœur, à cet âge, se laisse aisément envahir. Il faut que le jeune homme apprenne à faire économie de son cœur, à le contraindre, à le réserver pour les grandes occasions. La loi de l'amour est légitime, mais si elle est une fois violée, elle se venge par des coups tragiques, les plus tragiques qui soient au monde. C'est pourquoi il faut, avec une farouche énergie, réprimer l'instinct le plus lancinant qu'ait mis en nous la nature, arrêter les sensualités naissantes, sous peine de voir s'effondrer, avec la paix intérieure, les délicates émotions de la poésie, de la nature et de l'art. Il faut "la paire d'ailes", dont parle Taine, et les moyens humains ne la donnent pas.

S'il y a de nos jours peu de jeunes gens distingués et de goût supérieur, si, frais émoulus de l'école, ils raillent bientôt tout ce qu'on leur a appris à aimer, c'est à cause de leurs compagnons. Entre ces jeunes garçons, les conversations sont fades et souvent grasses; le rire est vide de pensée; le plaisir factice engendre le malaise. Ils sont fous de désirs sans objet, d'aventures frivoles, d'inconnu vilain et troublant.

Il faut choisir aussi ces autres amis qu'on appelle les livres. C'est l'âge où l'on rêve, où l'étude et la réflexion font peur, où l'on aime tout ce qui ne demande pas d'effort. Aussi c'est plutôt par désir de secousses sensuelles, que par goût de penser, que l'on se rue sur la presse grivoise, les histoires pimentées, la littérature brutale. L'on ne se sent pas la force de monter aux idées et aux problèmes, dont le tourment fait la noblesse de la pensée humaine. La curiosité s'en va vers les lectures, ou les représentations, qui soulèvent en nous les sentiments les moins avouables. C'est la ruine de l'harmonie dans nos facultés: la raison est détronée, le goût est malade.

Il est donc nécessaire de régler ses amitiés et de choisir judicieusement ses livres. Mais c'est une oeuvre morale cela? Oui, et le bon sens vous dit que vous n'arriverez jamais à aimer le beau en prenant le chemin des amis vulgaires et de la littérature rose.

Aujourd'hui le goût s'en va vers l'activité emportée, l'humanité débridée, l'administration de la force définie par la violence. Voyez l'emballement général pour les sports exagérés, les concours de baigneuses, les courses échevelées, les matchs de sauvages ou de primitifs. Il y a là un mépris évident de la modération, l'amour des excès. C'est la faillite du goût, qui est fait de mesure avant tout: il est toute raison, il calme et repose, il doit être d'accord avec nos plus profondes appétences intellectuelles et morales.

Que le jeune homme soit donc distingué dans ses plaisirs. Qu'il ait l'intelligence d'un art quelconque et que ce soit son occupation favorite, dans les heures d'ennui et de fatigue. Qu'il ait le courage de mettre de l'art dans sa vie. Mettre de l'art dans sa vie, c'est y mettre un peu d'idéal, c'est élever l'âme au-dessus des banalités d'une existence désœuvrée et la transporter dans une atmosphère plus sereine, dans les régions supérieures, où demeure la beauté substantielle.

J.L.

Où vont les sous qu'il nous faut?

Une question...
Une réponse...
Une conclusion...

Au Canada, dans notre province surtout, l'heure est, nécessairement, aux questions constitutionnelles. N'allons pas oublier, cependant, les questions économiques; elles sont aussi vitales. C'est être apôtre que de crier: "ACHE-TONS CHEZ NOUS!" Le capital en effet, c'est ce qui manque à la race.

Doit-on, toutefois, se confiner à n'acheter chez nous que des produits canadiens? N'y a-t-il pas lieu d'encourager aussi, si l'on veut être logiques, nos institutions nationales? Ce n'est pourtant pas ce que nous faisons.

Prenons un fait: Un SEUL. D'après le rapport de 1925 du Service d'Etat des assurances, le montant des primes payées l'an dernier, au pays, s'est élevé à \$145,480,744! A qui notre argent est-il allé? A plus de quarante compagnies et mutualités dont trois canadiennes-françaises! Les autres étant canadiennes, britanniques et étrangères. Des statistiques de 1922 nous démontrent d'autre part que sur 41 d'entre elles, qui drainent notre épargne, 20 faisaient des placements dans notre province; 16 des prêts aux corporations scolaires protestantes; 3 des dépôts de \$8,191 dans nos banques canadiennes françaises.

La conclusion! C'est que l'argent que nous donnons ainsi sert contre nous! Tandis que nous avons une oeuvre, sans but lucratif, justement fondée par notre Société Saint-Jean-Baptiste non seulement pour faire des rentiers au bout de 20 ans, grâce à leurs

épargnes, mais aussi pour assurer, à même ce capital, inaliénable un vrai capital national, le développement de nos institutions canadiennes-françaises et de nos richesses naturelles exploitées par des étrangers, parce que nous don-

Merci, M. l'Éditeur, de votre panon non notre argent à des étrangers.

L'élevage du renard

Les anciens trappeurs canadiens qui capturaient des renards hors de saison avaient l'habitude de les conserver jusqu'à ce que ces animaux eussent pris toute leur fourrure; l'industrie de l'élevage du renard est née de ces premiers efforts. Plus tard, quelques éleveurs de l'île du Prince-Edouard, de la Nouvelle-Ecosse, de Québec et de l'Ontario, réussirent à fixer le type du renard noir ou "renard argenté", de haute valeur qui est un mutant du renard rouge ordinaire, et ce succès donna un nouvel essor à l'industrie.

Ce n'est en réalité que de 1910 que date le développement de cette industrie, mais depuis déjà bien des années on avait l'habitude de garder quelques renards en réclusion au Canada. Cet élevage était autrefois une entreprise secrète où un petit nombre d'initiés seulement étaient admis. Le secret s'ébruita; on apprit que les hommes engagés dans cette entreprise faisaient de superbes profits sur la vente des fourrures de renard et il y eut une véritable ruée à la recherche de sujets de souche.

La demande de sujets de souche était telle que l'on cessa vers 1911 de vendre des fourrures et tous les renards existants furent vendus en vie. Le prix d'un couple de renards, d'abord de \$3,000,

La saveur originale du



se révèle pleinement dans la tasse.

LA BRIQUETERIE ST-LAURENT Limitée

71 rue St-Jacques, Montréal. Tel. Harbour 4904
Briqueterie: LAPRAIRIE, P. Q.
JOS. SURPRENANT, AGENT LOCAL, ST-HYACINTHE.

en 1910, s'éleva jusqu'à \$20,000 en 1913 et au plus fort de la spéculation on payait même jusqu'à \$25,000 pour des spécimens de qualité exceptionnelle. Lorsque la provision de sujets de souche fut épuisée, on captura des animaux que l'on fit venir de toutes les parties du pays pour satisfaire la demande; les capitalistes optimistes se mirent à spéculer sur l'avenir et l'on donna des arrhes sur les renardeaux encore à naître.

La guerre européenne mit fin à cette spéculation hasardeuse qui se convertit en une industrie légitime. Il semble que les jours de la spéculation sont passés en ce qui concerne l'industrie du renard sur ce continent, et les animaux vivants se vendent aujourd'hui à peu près pour ce que leur fourrure rapporterait ou guère plus, car les éleveurs savent que

chaque couple de renards vendu leur vaut un nouveau concurrent. La valeur marchande d'un couple de renards en vie, en 1922, était de \$500 ou plus, suivant la qualité et la production.

On estime que la valeur moyenne des bonnes peaux de renards argentés varie actuellement autour de \$225.00.

Il est impossible de considérer sans être ému de compassion, tout ce que le Cœur de Jésus eut à souffrir sur la terre pour l'amour de nous... et il désire autant notre amour que si son bonheur dépendait de celui de l'homme! Je désire vous aimer, Jésus; faites que je vous donne cette joie.

Saint Alphonse de Liguori

Otez Pierre du monde, et la nuit se fait et dans cette nuit se forme, grandit et s'installe Néron.

CROWN STOUT

POUR FÊTER



La santé fait le bonheur. Le DOW CROWN STOUT donne la santé! Ses qualités fortifiantes valent le meilleur des toniques et vos invités apprécieront ce breuvage velouté et délicieux.

Dow

CROWN STOUT

Produit de la fameuse brasserie Dow

CULTIVATEURS !

LE TEMPS PRESSE

Groupez vos commandes d'engrais alimentaires pour acheter en coopération; vous épargnez de l'argent sur le fret et l'achat.

Ecrivez dès aujourd'hui à la **Coopérative Fédérée**; mentionnez les qualités dont vous avez besoin et demandez son prix spécial ainsi que les conditions de livraison.

Hâtez-vous. Protégez-vous contre la hausse.

COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

114, rue St-Paul Est

Montréal

